

Les *Pavillons infos*

N°89 - Avril 2014 - Magazine bimestriel d'informations municipales des Pavillons-sous-Bois

**1^{er} marché
aux fleurs**

**Dimanche
18 mai 2014
de 10h à 17h**

Mairie - Place Charles de Gaulle



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Philippe DALLIER, réélu
avec 82,82 % des voix



Partenaires des coiffeurs ambassadeurs Frank de Roche
Espace détente, shampoing, massage Shïa Tsu
Fournisseur produit TGI
Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi de 10h à 19h
Jeudi Nocturne de 10h30 à 20h30

Tél. : 01 48 48 57 90

Site : lorentz-coiffure.com

LORENTZ

54, avenue Victor Hugo
Les Pavillons-sous-Bois



ETS MANGERET SARL ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

- **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et le samedi après-midi de 16h à 19h

- **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Pour votre publicité, contactez la Mairie

01 48 02 75 60



**PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION
VENTE - INSTALLATION
MAINTENANCE**

A votre service depuis 1981

Boutique espace conseil Dolce Vita de Gaz de France
PGN - PGP - Professionnel Maintenance Gaz
Qualisol

11, avenue Albert-Thomas - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
Tél 01 48 49 93 07 - Fax 01 48 48 07 77

Site : www.hugelsarl.fr - E.mail : hugel.sarl@wanadoo.fr

Allo M. Le Sénateur-Maire

☎ 01 48 02 75 94

Philippe DALLIER EN DIRECT

Le premier mercredi de chaque mois, de 18h30 à 20h30
(SAUF AU MOIS D'AOÛT)

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Renseignements et rendez-vous en mairie :

Secrétariat du Cabinet de M. le Sénateur-Maire Tél. : 01 48 02 75 04/05

M. le Sénateur-Maire : sur rendez-vous

Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 0 1 48 02 75 04 /05

Katia COPPI : 1^{ère} Adjointe au maire déléguée à l'Éducation et aux Activités Périscolaires (3-11 ans),
Conseillère générale

Yvon ANATCHKOV : 2^{ème} Adjoint au maire délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments

Annick GARTNER : 3^{ème} Adjointe au maire déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance

Marc SUJOL : 4^{ème} Adjoint au maire délégué à la Voirie et à l'Assainissement

Sophie DUBOSC : 5^{ème} Adjointe au maire déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)

Patrick SARDA : 6^{ème} Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et au Logement

Christine GAUTHIER : 7^{ème} Adjointe au maire déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et
à la Propreté de la Ville

Serge CARBONNELLE : 8^{ème} Adjoint au maire délégué aux Finances

Martine CUMIN : 9^{ème} Adjointe au maire déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors

Jacques MENZILJIAN : 10^{ème} Adjoint au maire délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat.

Jacqueline DURAND : Conseillère municipale déléguée au Handicap

Serge DELRIEU : Conseiller municipal délégué à la Culture et à la Communication

Sabrina ASSAYAG : Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale,
à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA

Gérard CHAUVET : Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

Jackie SIMONIN : Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante

Permanence : Le député **Daniel Goldberg** reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville d'Aulnay-
sous-Bois. Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03

Pour toute communication en mairie

Sur place : ouverture de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi,
(12h pendant les vacances scolaires) et le samedi de 9h à 12h pour le service
Population-Etat civil.

Par courrier : à M. le Sénateur-Maire (ou au service destinataire) – Hôtel
de ville - Place Charles-de-Gaulle – 93320 – Les-Pavillons-sous-Bois

Par téléphone : 01 48 02 75 75

Par courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Consultez également le site Internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr



LES PAVILLONS-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville
des Pavillons-sous-Bois - N° 89 avril 2014
Tirage : 12 000 ex.

Directeur de publication : Philippe Dallier

Rédaction, photos : Service Communication, Florence Gadroy 01 48 02 75 81

Règle Publicitaire : Carole Bernard - 01 48 02 75 60

Infographie-Impression : UNI - Gennevilliers - 01 40 85 74 85

Distribution : Khepa - Arnouville - 01 39 87 37 75

5

EDITO

6

ACTUALITÉS

- Élections municipales
- Travaux
- CCAS
- Maison de l'emploi
- Environnement
- Budget
- Séjours printemps
- Inscriptions centres de loisirs

18

ECHOS

20

CULTURE

26

ASSOCIATIONS

33

SPORTS

36

INFOS PRATIQUES

37

EXPRESSION

POLITIQUE

38

INFOS SERVICES



Mes premiers mots seront bien évidemment pour remercier celles et ceux qui, le 23 mars dernier, ont apporté leur suffrage à la liste « Ensemble, préservons Pavillons » que j'avais l'honneur de conduire.

Avec 82,82% des suffrages exprimés, nous réalisons un score historique, tant en pourcentage qu'en nombre de voix, et ceci malgré une légère baisse de la participation par rapport à 2008. Je note également avec fierté que notre score est le meilleur de France pour les villes de plus de 10.000 habitants.

Quelles leçons pouvons-nous tirer de ce scrutin ? Un maire qui se représente aux suffrages de ses concitoyens est d'abord jugé sur son bilan. Je vois donc, dans notre résultat, le signe que l'action de la municipalité sortante a été jugée très positivement. C'est pourquoi, défendre l'idée, et espérer en convaincre les électeurs, que notre ville aurait fait du « surplace inefficace » dans les dernières années, était parfaitement vain, car tellement contraire à l'évidence. C'est le risque qu'a pourtant choisi de prendre le candidat de l'opposition. Il en a payé le prix fort, réalisant le plus mauvais score jamais enregistré par une liste d'opposition.

Ce score confirme surtout que les élections municipales restent avant tout des élections locales. Certes, au plan national, la gauche a subi une cuisante défaite sanctionnant les promesses non tenues du candidat François HOLLANDE et la situation du pays qui ne cesse de se dégrader. Mais cela ne suffit pas à expliquer l'ampleur de notre victoire. Dans une ville qui vote généralement, à l'occasion des élections présidentielles, comme le reste de la France, ces 82,82% montrent à l'évidence qu'aux Pavillons-sous-Bois, une large majorité d'électeurs de gauche a porté son choix sur un maire pourtant classé à droite. C'est rassurant pour notre démocratie locale et suffit à démontrer que les résultats obtenus priment sur l'étiquette politique.

Il y a un autre point, très important à mes yeux, que je retiens de ce scrutin : les Français sont capables d'entendre la vérité sur la situation de leur pays ou de leur commune. En effet, pendant toute la campagne électorale, j'ai refusé de tomber dans la démagogie qui aurait consisté à vous promettre monts et merveilles alors que je sais pertinemment que les temps qui s'annoncent seront difficiles pour toutes les collectivités locales. Je l'ai dit et répété dans tous mes documents, les électeurs semblent l'avoir compris. Je ne vous ai peut-être pas assez fait rêver, comme certains me l'ont reproché, même dans mon propre camp, mais j'ai su vous convaincre, c'est pour moi bien plus important.

De quoi l'avenir sera-t-il fait ? A l'heure où j'écris ces lignes, nous ne connaissons pas encore les décisions que le nouveau gouvernement prendra pour redresser les comptes publics, mais nous savons bien que les dotations de l'Etat aux collectivités locales vont baisser, car la France n'a plus les moyens de faire autrement. Il nous faudra faire face.

Malgré ces lourdes incertitudes, le Conseil municipal a adopté le budget de notre commune pour 2014, sans augmentation des taux des impôts locaux, pour la 18^{ème} année consécutive. J'espère que nous pourrons continuer à faire de notre ville une exception de ce point de vue. Le nouveau gouvernement détient la clé de cette question. Je forme le vœu qu'avant de prendre ses décisions, il tienne compte du risque énorme, pour la croissance économique et le pouvoir d'achat des Français, que seraient la chute brutale de l'investissement des collectivités locales et l'aggravation de la pression fiscale.

La large confiance que vous nous avez témoignée le 23 mars dernier nous engage évidemment à poursuivre nos efforts pour développer notre ville en préservant la qualité de vie qui la caractérise. Vous pouvez compter sur la nouvelle équipe municipale. Elle consacrera toute son énergie à cet objectif.

Philippe DALLIER
Votre Maire

Résultats des élections municipales



Philippe Dallier a été réélu dès le premier tour avec 82,82% des voix

La liste "Ensemble, préservons Pavillons" menée par Philippe Dallier a été élue, dès le premier tour, en recueillant 4.975 suffrages, soit 82,82% des voix.

Le résultat des élections a permis à la Majorité municipale d'obtenir 32 sièges et 3 sièges ont été attribués à l'Opposition.

Inscrits	11.715
Votants	6.235
Blancs/nuls	228

LISTES	VOIX	%
<i>Ensemble, préservons Pavillons</i> Philippe DALLIER	4.975	82,82%
<i>Pavillons, c'est nous</i> Bernard DENY	1.032	17,18%

Présentation du nouveau Conseil municipal :

Le Conseil municipal d'installation s'est réuni le samedi 29 mars 2014 lors d'une séance publique à la salle Mozart de l'Espace des Arts et a procédé à l'élection du Maire et de ses adjoints.

Présidé par la doyenne du Conseil municipal, c'est Jacqueline Durand qui a remis l'écharpe de Maire à Philippe Dallier.

Retrouvez la présentation de tous les élus sur les pages suivantes.

Philippe DALLIER, Sénateur-Maire



Pour toute communication :

- Par courrier : M.le Sénateur-Maire
Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
- Cabinet du Maire :
Tél. : 01 48 02 75 04/05
- Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
- Permanence téléphonique le 1^{er} mercredi
du mois (sauf au mois d'août)
de 18h30 à 20h30
Tél. : 01 48 02 75 94





Philippe DALLIER
Sénateur-Maire

Les Adjoints au maire :



Katia COPPI
1^{re} Adjointe
au maire déléguée
à l'Éducation
et aux Activités
Périscolaires
(3-11 ans),
Conseillère
générale



Yvon ANATCHKOV
2^{ème} Adjoint
au maire délégué
à la Sécurité
Publique et
à la Sécurité
des Bâtiments



Patrick SARDA
6^{ème} Adjoint
au maire délégué
à l'Urbanisme
et au Logement



Christine GAUTHIER
7^{ème} Adjointe
au maire déléguée
au Développement
Durable,
à l'Environnement
et à la Propreté
de la Ville

Pour toute communication
avec vos élus :

• Courriel :
mairie@lespavillonssousbois.fr

• Tél : 01 48 02 75 04 / 05

Les Conseillers municipaux délégués



Jacqueline DURAND
Conseillère
municipale
déléguée
au Handicap



Serge DELRIEU
Conseiller
municipal
délégué
à la Culture
et à la
Communication

Les Conseillers municipaux de la Majorité :



Françoise RAYNAUD



Geneviève SIMONET



René RAPELLIN



Thérèse HOUET



Michaël BOUAZIZ



Maguy SOUM



Christian FAVIEN



Chantal TROTTEY

Les Conseillers municipaux de l'Opposition :



Bernard DENY
(PS)



Sandrine CALISIR
(PS)



Jean-François CHLEQ
(PS)

ONSEIL MUNICIPAL



Annick GARTNER
3^{ème} Adjointe
au maire
déléguée
à la Petite
Enfance et
à la Dépendance



Marc SUJOL
4^{ème} Adjoint
au maire délégué
à la Voirie et
à l'Assainissement



Sophie DUBOSC
5^{ème} Adjointe
au maire
déléguée
au Sport et
à la Jeunesse
(12-18 ans)



Serge CARBONNELLE
8^{ème} Adjoint
au maire délégué
aux Finances



Martine CUMIN
9^{ème} Adjointe
au maire déléguée
à la Santé,
aux Affaires
Sociales
et aux Seniors



Jacques MENZILDJIAN
10^{ème} Adjoint
au maire délégué
aux Entreprises,
au Commerce
et à l'Artisanat



Sabrina ASSAYAG
Conseillère
municipale déléguée
à l'insertion,
à la Mission Locale,
à la Maison de
l'Emploi et au Projet
de Ville RSA



Gérard CHAUVET
Conseiller
municipal
délégué
aux Bâtiments
Publics



Jackie SIMONIN
Conseiller
municipal
délégué à la Vie
Associative
et à la Mémoire
Combattante



Philippe BOUTIGNY



Anne-Marie LEPAGE



Nicolas MARTIN



Karine SARIKAS



Fabrice CHOLLET



Patricia CHABAUD



Thierry DE CECCO



Laurence FOURNIER

Travaux dans la Ville

Création d'une aire de jeux

Un espace entièrement dédié aux enfants a ouvert ses portes mi-mars, place de la Libération. Ce nouvel aménagement sécurisé permet aux enfants, âgés de 2 à 8 ans, de venir jouer autour d'une structure fixée sur un sol souple qui prévoit 9 activités :



toboggan, filet de grimpe, etc. Cet espace, dédié aux familles, est clôturé et entouré de jardinières. Des bancs ont été installés pour permettre à chacun de profiter de ce nouveau lieu qui sera ouvert chaque matin par le personnel de la Ville. Pour intégrer ce nouvel équipement, les platanes ont été élagués, de nouvelles plantations ont été réalisées et les trottoirs ont été abaissés afin de garantir l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite. Pour garantir une plus grande sécurité, des coussins berlinois ont été posés boulevard Roy afin de ralentir la vitesse des véhicules et des espaces protégés ont été installés autour de la place de la Libération.



Budget aire de jeux

Aire de jeux et mobilier urbain :
35.610 €

Clôture : 5.422 €

Accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) : 16.000 €

Rénovation du gymnase Léo Lagrange

La rénovation du gymnase Léo Lagrange arrive bientôt à son terme. Désormais, les bardages des ailes sont entièrement terminés et le chantier concerne les travaux de finition. La partie centrale, constituée par le bâtiment principal, sera terminée dès lors que les travaux concernant



le sol auront été faits. Les entreprises prévoient de couler la chape mi-mai et, après 6 à 8 semaines de temps de séchage, elles pourront procéder à la pose du sol souple. La livraison du bâtiment entièrement rénové est programmée pour la rentrée scolaire.

Travaux de voirie

Dépose minute

Les travaux d'aménagement du dépose minute situé en face de l'entrée de l'école Marguerite Léopold, allée Louis Calmanovic, sont maintenant terminés. Désormais, les parents peuvent se stationner sur cet espace le temps de déposer leurs enfants.

Marché

Dans le cadre de la réfection des voies, un marché public va être lancé dans les prochaines semaines. Ce marché concernera les allées de la Main Ferme (reprise des trottoirs entre les allées Étienne-Dolet et Pierre-Brossolette) et Denain (reprise de la chaussée entre les allées J.-J. Rousseau et Firmin-Gémier).

Secteur Jean-Jaurès/Franklin

Le carrefour situé au croisement des deux rues va être refait. Ces travaux seront réalisés par le Conseil général. Pendant les vacances de printemps, le Conseil général assurera aussi la réfection de la couche de roulement sur le secteur Albert Thomas / Brackley.

Signalisation de voirie

- La vitesse limite mentionnée sur les radars pédagogiques a été abaissée à 30 km/h aux abords des écoles.
- 2 coussins berlinois seront posés courant avril, allée Auguste Blanqui.
- Un stop a été créé à l'angle des allées Edouard-Vaillant et Jean Baptiste-Clément.
- Un stationnement réservé aux personnes handicapées a été créé allée du Colonel Fabien.

Allée Verrier

Courant mars, les entreprises Mabillon et Colas, mandatées par la Ville, sont intervenues afin de réaliser la réfection des trottoirs. Pour garantir l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite et laisser suffisamment de largeur sur le trottoir les arbres ont dû être abattus.



Allée de Champetières

Les travaux de réfection de voirie, trottoirs et chaussée, se sont terminés fin mars.

Eclairage public

L'éclairage public a été refait sur les allées Raymonde et Lazare Carnot, l'impasse Brossolette, et le passage des Chênes.

Site Internet

Afin de suivre plus facilement les travaux de voirie en cours sur la Ville, une nouvelle rubrique a été créée sur le site Internet. Accessible directement depuis la page d'accueil, cet outil permet de recenser et de visualiser sur une carte tous les travaux.
www.les-pavillons-sous-bois.fr

Multi-accueil Georges Pompidou

Installé dans les locaux vieillissants, la Ville a décidé de relocaliser le multi-accueil Georges Pompidou sur l'avenue Aristide-Briand, à l'angle de l'allée Pierre et Marie Curie. Les locaux seront situés au rez-de-chaussée du bâtiment actuellement en construction pour le compte de France Habitation, et seront livrés à la Ville fin mars 2015. Le local brut devra ensuite être aménagé pour accueillir les enfants. La durée des travaux d'aménagement est évaluée à environ 8 mois.

Espaces verts



A l'approche du printemps, le service des Espaces verts de la Ville est intervenu à de nombreuses reprises pour nettoyer les massifs et replanter. Sur les bords du Canal, certains massifs ont été nettoyés tandis que d'autres ont été supprimés pour accueillir du gazon. Des graminées ont été plantées pour apporter une plus grande biodiversité.

Un marché va bientôt être lancé pour réaliser un nouvel aménagement qui prévoit l'agrandissement du square du Conservatoire avec des espaces verts et la création d'une aire de jeux.

Quartier du Canal : projet d'équipement commercial

La requalification de la berge nord du Canal de l'Ourcq, par la réalisation d'un nouveau quartier résidentiel situé le long du Canal de l'Ourcq, se poursuit.

A proximité immédiate du nouveau groupe scolaire Jules Verne et des nouveaux logements, un centre commercial va voir le jour sur l'emprise de 2 hectares, entre l'avenue Georges-Pompidou et l'allée du Luxembourg.

La ville des Pavillons-sous-Bois a sollicité la Ville de Paris, propriétaire des terrains, afin que soit menée une consultation auprès d'opérateurs commerciaux en vue de la réalisation d'une surface commerciale à vocation principalement alimentaire, accompagnée d'une galerie commerciale accueillant quelques commerces et services de proximité ainsi qu'un espace de restauration.

Un cahier des charges co-écrit par les Villes de Paris et des Pavillons-sous-Bois a permis de définir un certain nombre de prescriptions architecturales, urbaines et paysagères. De telles mesures visent à attirer l'attention des opérateurs commerciaux sur la bonne intégration du programme commercial dans l'environnement urbain dans lequel il s'insère, avec notamment :

- un accès au centre commercial depuis l'avenue Georges Pompidou uniquement pour les piétons, (toute déserte automobile, véhicules légers et livraison, se faisant uniquement depuis l'allée du Luxembourg) ;
- une hauteur limitée des constructions ;
- un soin particulier à porter aux façades (matériaux, couleurs, éclairage).

Par délibération des 10 et 11 février 2014, le Conseil de Paris a retenu le groupe BELLON et son associé le groupe BROWNFIELDS pour la signature d'un protocole en vue de la cession du terrain et la réalisation du programme sous l'enseigne CORA.

Dès la signature du protocole de cession, le groupe BELLON mènera, en étroite collaboration avec les Villes de Paris et des Pavillons-sous-Bois, une consultation de maîtrise d'œuvre afin de choisir le projet architectural répondant au programme.

Le terrain appartenant au Domaine public Fluvial de la Ville de Paris, il sera nécessaire, préalablement à toute signature d'acte de vente et tout démarrage des travaux, de réaliser la procédure de déclassement.

Le démarrage du chantier de ce nouvel équipement commercial est prévu pour la fin d'année 2015.



CCAS : animations Seniors

Après le voyage au mois de juin au Cap d'Agde, le CCAS propose aux Seniors une journée, le 24 novembre, à Paris. Au programme, déjeuner croisière sur la Seine avec ambiance musicale suivi de la visite commentée de l'Aquarium de Paris.

Les inscriptions seront enregistrées dès le début du mois de septembre. Tarif de la journée : 59 €
Un dimanche par mois, le CCAS vous propose un bal à la salle Mozart de l'Espace des Arts. Les prochains rendez-vous sont fixés les dimanches 20 avril, 18 mai et 22 juin dès 14h.



Renseignements CCAS
Tél. : 01 72 59 19 18

Maison de l'emploi aux Pavillons-sous-Bois

Un nouveau service en direction des TPE et PME

Dans le but d'apporter un service plus complet aux entreprises de la Ville, la Maison de l'Emploi met en place une nouvelle offre de services.

Celle-ci s'adresse aux petites (TPE) et moyennes entreprises (PME), à destination de leurs salariés.

Il s'agit d'une offre de service en tant que centre de ressources, dans le domaine de la formation :

*Vous n'avez pas le temps d'accompagner les salariés,
Vous n'avez pas les informations à donner à vos salariés,
Vous ne savez pas vers où vos salariés peuvent s'orienter.*

Dans des domaines tels que :

- la formation,
- la Validation des Acquis par l'Expérience,
- les aires de mobilité / d'évolution de carrière.

Nous vous proposons de les recevoir, sur un unique entretien, afin de les informer et de les orienter.

Pour bénéficier de ce service, ou pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter l'accueil de la Maison de l'Emploi :
2 bis allée Henri-Barbusse
Tél. : 01 48 02 45 39 / Fax : 01 48 02 24 45
Courriel : maison-emploi.psb@laposte.net

Environnement

Bilan des collectes

Ordures ménagères (en tonnes)		
2011	2012	2013
7.201,12	7.238,74	7.267,62 ↑

Collecte du verre en apport volontaire (en tonnes)		
2011	2012	2013
235,06	235,61	216,50 ↓

Encombrants (en tonnes)		
2011	2012	2013
673,44	659,16	644,36 ↓

DEEE à la déchèterie (en tonnes)		
2011	2012	2013
10,59	8,67	14,51 ↑

Benches balayage (en tonnes)		
2011	2012	2013
200,64	196,64	245,05 ↑



Le bilan des collectes sur la Ville laisse apparaître que certaines consignes de tri ne sont pas bien suivies par les Pavillonnais :

- La collecte de verre en apport volontaire a diminué et les verres ont été déposés dans la collecte des ordures ménagères, alors que de nombreuses bornes ont été implantées sur la Ville.
- De bons résultats ont été enregistrés pour la collecte des DEEE où les Pavillonnais se sont déplacés à la déchèterie pour les déposer. Attention, les DEEE ne doivent jamais être déposés lors de la collecte des encombrants.

- Le dernier tableau concerne les quantités récoltées par les benches de balayage. La quantité a considérablement augmenté, ce qui atteste de la présence régulière des balayeuses sur la voie publique.

Déjections canines

La Ville et les habitants souhaitent un espace urbain toujours plus sain et plus propre, sans trottoirs remplis de déjections canines. Maintenir la ville propre est l'affaire de tous, chaque propriétaire a la responsabilité d'assumer la propreté de son chien au cours de ses promenades. Nous vous rappelons que des sacs pour les déjections canines sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de ville. Tout propriétaire qui ne respecterait pas la propreté de la rue est passible d'une amende de 35 €.

Service environnement
Tél. : 01 48 02 75 54



Serge Carbonnelle
Adjoint au Maire
délégué aux Finances

Budget primitif 2014

- 18^{ème} année sans augmentation des taux d'impôts communaux
- des dépenses d'équipement de 4.462.137 €
- un emprunt de 1.100.000 €

BUDGET PRIMITIF 2014

Investissement	5.806.342 €
Fonctionnement	29.917.445 €
Autofinancement	1.881.063 €
Opérations d'ordre (fonctionnement et investissement)	650.154 €
TOTAL	38.255.004 €

L'année 2014 est la douloureuse concrétisation de la politique menée par l'Etat. Les conséquences financières sont très lourdes pour les communes.

Un bref rappel : dès 2013, pour Les Pavillons-sous-Bois, entre la baisse des dotations et les charges supplémentaires imposées par l'Etat, le coût à financer sur le budget de la commune s'élevait à 400.000 €.

En 2014, les concours financiers de l'Etat chutent considérablement :

L'enveloppe des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales baisse globalement de 1,5 milliards d'euros. Il en sera de même en 2015, voire beaucoup plus. Ainsi, la **Dotations Globales de Fonctionnement** baisse de **-5,54 %**, à laquelle il convient d'ajouter la baisse des compensations fiscales.

L'augmentation du prélèvement du FPIC, Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales, augmente de 55 % ; il s'agit d'un mécanisme de redistribution des ressources au niveau national entre les communes dites « riches » et celles qui le sont moins.

Evolution du FPIC aux Pavillons-sous-Bois



A cela, il faut ajouter la hausse des taux de TVA, la re-fonte obligatoire des rémunérations du personnel de catégorie C, le coût de la réforme des rythmes scolaires estimée sur une durée de 4 mois à partir de la rentrée scolaire de septembre.

Au global, l'ensemble des mesures imposées par l'Etat s'élève à plus d'un million d'euros.

Mesures imposées par l'Etat	
Baisse de la DGF	-325.000 €
Baisse des compensations fiscales (variable d'ajustement de l'enveloppe des concours financiers de l'Etat)	-23.000 €
Montée en charge du FPIC	+ 150.000 €
Hausse de la TVA	+ 100.000 €
Refonte des rémunérations des cat. C	+ 300.000 €
Coût de la réforme des rythmes scolaires	+ 150.000 €
COÛT TOTAL	1.048.000 €

A ces nouvelles charges, il convient d'y ajouter les augmentations traditionnelles : gaz +9,55 %, électricité +15 %, eau +4,18 %, la hausse des contrats avec les entreprises en lien avec l'inflation, et enfin, la hausse des charges de personnel (charges patronales, CNRACL +1,40 % et promotion d'échelon).

L'addition est très lourde pour les finances de la commune et bouleverse l'équilibre financier du budget.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de +7,27 %, soit + 2.028.781 €, alors que les recettes baissent de -0,94 %, soit - 303.095 €.

S'agissant de la fiscalité locale, malgré une évolution des bases fiscales de 1,89 %, **sans augmentation des taux communaux**, la recette fiscale supplémentaire se limite à + 296.918 €.

Tableau d'évolution des recettes fiscales
(évolution estimée des bases sans progression des taux communaux)

	2013	2014	% variation 2013/2014
Taxe d'habitation	7.710.678 €	7.903.445 €	2,50 %
Taxe foncier bâti	5.438.067 €	5.574.019 €	2,50 %
Taxe foncier non bâti	49.992 €	51.242 €	2,50 %
FISCALITE "MENAGES"	13.198.737 €	13.528.706 €	2,50 %
Cotisation Foncière des Entreprises	1.685.626 €	1.727.767 €	2,50 %
Taxe additionnelle non bâti	31.497 €	32.285 €	2,50 %
IFER	708.683 €	632.703 €	-10,72 %
CVAE	25.713 €	25.713 €	0,00 %
TASCOM	18.700 €	18.700 €	0,00 %
FISCALITE "ENTREPRISES"	2.470.219 €	2.437.168 €	-1,34 %
TOTAL FISCALITE	15.668.956 €	15.965.874 €	1,89 %

La répercussion immédiate est une chute très forte de l'autofinancement du BP 2013 à 2014 de -2.331.876 €. L'épargne nette, c'est à dire l'autofinancement disponible pour financer les investissements, est passée « chiffres du compte administratif 2013 » de 2,7 millions d'euros en 2013 à 586.000 € au budget primitif 2014.



1 = Comptes Administratif (budget réalisé) 2 = Budget Prévisionnel

Cette chute brutale a pour conséquence le recours à l'emprunt, à hauteur de 1,1 million d'euros, pour contribuer à financer les investissements.

Sans cette charge supplémentaire imposée par l'Etat, de 1.048.000 €, force est de constater que l'équilibre du budget était réalisé sans emprunt.

Notre maîtrise budgétaire, depuis 1995, se traduit par un désendettement très important passant de 32 millions d'euros à 11,4 millions d'euros aujourd'hui. Il est à noter que malgré l'emprunt de cette année de 1,1 million d'euros, l'encours de la dette diminue encore légèrement, puisque nous remboursions 1.227.275 € d'emprunt sur cet exercice. Pour mémoire, l'endettement des communes de notre strate est de 1.139 € par habitant contre 512 € par habitant pour la ville des Pavillons-sous-Bois, soit plus de deux fois moins.

En résumé, l'équilibre des budgets sera de plus en plus difficile à établir : l'Etat va se désengager de plus en plus des collectivités territoriales en diminuant les dotations et en augmentant les charges ; **cet effet ciseau est intenable**. Le recours important à l'emprunt étant exclu, tout investissement lourd sera écarté en attendant des jours meilleurs. En revanche, le développement de notre commune se poursuivra, la liste des investissements 2014 en atteste.

Les dépenses d'équipement atteignent un montant de 4.462.137 € et sont financées par :

- un autofinancement net de 586.000 €
- des recettes financières de 890.000 € dont 640.000 € de récupération de TVA sur les investissements réalisés en 2013.
- des subventions d'équipement de 384.294 €
- un emprunt de 1,1 million d'euros
- des cessions de biens immobiliers pour 1.520.985 € : vente d'une parcelle du terrain de l'EREA pour 612.430 €, vente du terrain, 51, avenue Aristide-Briand (ancien dojo) à France Habitation pour la construction de 17 logements pour un montant de plus de 815.000 €, report d'une vente de terrain allée d'Athènes pour 93.000 €.

Les principaux investissements de 2014

Une structure multi-accueil est en construction au 66-70 avenue Aristide-Briand au rez-de-chaussée d'un immeuble de 20 logements sociaux construits par France Habitation. Il s'agit du transfert du multi-accueil Georges Pompidou situé 89 avenue Aristide-Briand. L'acquisition des murs de cet équipement est réalisée en VEFA*, une nouvelle tranche de 263.000 € est inscrite. L'aménagement intérieur débutera courant 2015, pour un montant d'environ 1 million d'euros. Le coût global est estimé à 1,6 million d'euros et permettra un accueil de 33 places soit 10 places de plus, dans des locaux mieux adaptés.

Dans le cadre du projet ANRU**

- L'ancienne colonie de vacances de la Villette va être réhabilitée et transformée en structure d'accueil et locaux associatifs (coût estimé : 2,5 millions d'euros). Participation de la Ville : 971.130 €.
- Opération de démolition et reconstruction de logements sociaux (2^{ème} tranche), participation à la surcharge foncière, 531.504 €. (La ville d'Aulnay-sous-Bois contribue à hauteur de 237.000 €).

Aménagement de l'école Jean-Macé en école maternelle. 1^{ère} tranche : création de deux dortoirs, d'un sanitaire, d'une salle de jeux et rénovation de deux salles de classe, coût : 418.700 €.

Fin de la rénovation totale du gymnase Léo Lagrange : 217.000 €. Le coût global est de 3,1 millions d'euros. Le financement aura été assuré par des subventions à hauteur de 1.097.500 € et le solde par la commune.

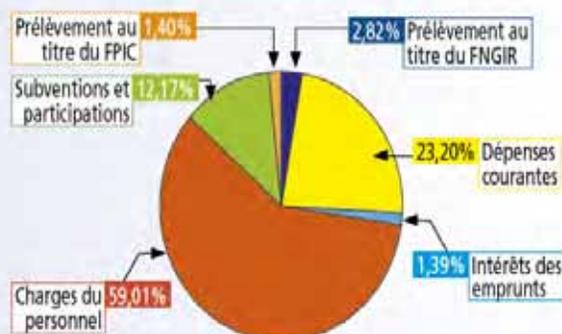
Des travaux seront réalisés dans différents bâtiments de la Ville pour plus de 440.000 € (voir détail).

En voirie, une 1^{ère} tranche de 300.000 € est consacrée à l'enfouissement des réseaux d'éclairage public de différentes voies ; ces travaux seront réalisés en coordination avec ERDF. Enfin, près de 300.000 € sont consacrés à l'acquisition de logiciels, mobiliers et autres pour l'ensemble des services ainsi que des tableaux numériques pour les écoles qui viendront compléter l'existant.

* VEFA : Vente en Etat Futur d'Achèvement ** ANRU : Agence Nationale de Rénovation Urbaine

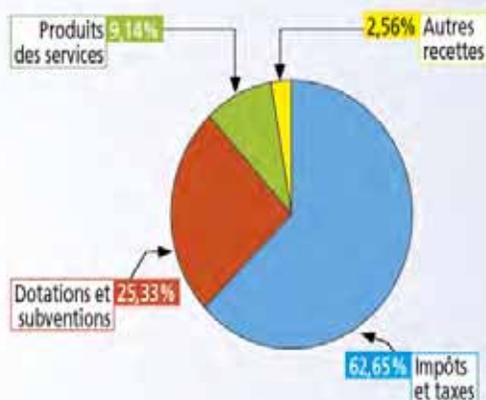
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (€)

	2014
Dépenses courantes de fonctionnement	6.942.276 €
Intérêts des emprunts	415.452 €
Charges du personnel	17.655.582 €
Subventions et participations	3.640.474 €
dont Subventions aux associations	1.170.965 €
dont Subvention au CCAS	550.000 €
dont Contribution service incendie	475.000 €
dont Contribution au traitement des OM	1.180.000 €
Total	28.653.784 €
Prélèvement au titre du FNGIR	843.661 €
Prélèvement au titre du FPIC	420.000 €
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	29.917.445 €
Autofinancement brut de la section d'investissement	1.881.063 €
Opération d'ordre	100.000 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	31.898.508 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT (€)

	2014
Impôts et taxes	19.985.880 €
Dotations et subventions	8.081.335 €
dont Dotation Globale de Fonctionnement (-5,54%) et subvention CAF et Département pour crèches et centre de loisirs	5.547.525 €
Produit des services (crèches, cantines, conservatoire, CMS...)	2.914.509 €
Autres recettes (dont redevance marchés 280.000 €)	816.784 €
Opération d'ordre	100.000 €
Total	31.898.508 €



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS (frais de personnel compris) (€)

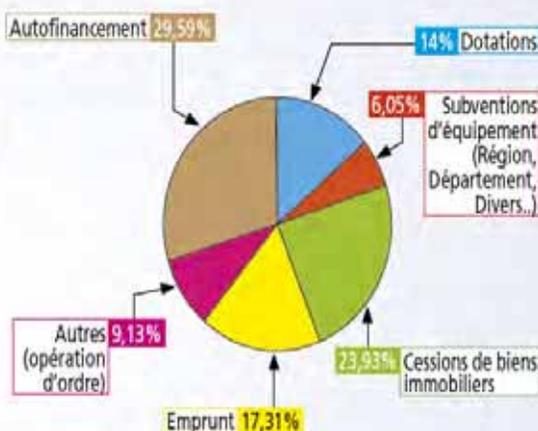
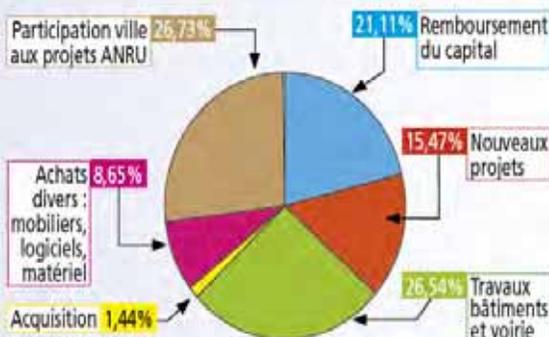
2014	Fonctionnement	Investissement	Total
Services Généraux	6.345.544 €	1.276.051 €	7.621.595 €
Sécurité et Santé publique	1.530.700 €	7.800 €	1.538.500 €
Culture	2.218.545 €	123.696 €	2.342.241 €
Enseignement	5.856.529 €	621.100 €	6.477.629 €
Sports jeunesse	2.572.552 €	262.708 €	2.835.260 €
Santé (CCAS)	1.766.462 €	57.800 €	1.824.262 €
Famille (Petite enfance, logement)	2.880.485 €	131.146 €	3.011.631 €
Aménagement et service urbain, environnement (ramassage des ordures ménagères, balayage, éclairage public, réfection de la voirie)	5.066.880 €	2.098.766 €	7.165.646 €
Charges financières	415.452 €	1.227.275 €	1.642.727 €
Atténuation des produits (dont FNGIR et FPIC)	1.264.296 €		1.264.296 €
Total des dépenses réelles	29.917.445 €	5.806.342 €	35.723.787 €
Autofinancement			1.881.063 €
Opérations d'ordre			650.154 €
TOTAL DES DEPENSES			38.255.004 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (€)

Principaux postes	2014
Remboursement du capital	1.227.275 €
Nouveaux projets	898.700 €
dont aménagement de l'école J. Macé en école maternelle	418.700 €
dont construction Crèche Multi-accueil G. Pompidou (tranche VSA)	263.000 €
dont rénovation du stade Léo Lagrange (dernière tranche)	217.000 €
Travaux bâtiments et voirie	1.541.430 €
dont remplacement chaudière de l'Hôtel de Ville	170.000 €
dont enfouissement des réseaux d'éclairage public	300.000 €
dont bail d'entretien voirie	250.000 €
Acquisition (13 allée D. Casanova)	84.000 €
Achats divers : mobiliers, logiciels, matériel	502.667 €
Participation ville aux projets ANRU	1.552.270 €
dont réhabilitation de l'ancienne colonie de la Villette - construction de locaux associatifs et d'une crèche*	971.130 €
dont surcharge foncière (2 ^{ème} tranche) : reconstructions de logements	531.504 €
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	5.806.342 €
Autres (opérations d'ordre)	550.154 €
TOTAL	6.356.496 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT (€)

	2014
Dotations	890.000 €
dont FCTVA	640.000 €
Subventions d'équipement (Région, Département, Divers...)	384.294 €
Cessions de biens immobiliers	1.520.985 €
Emprunt	1.100.000 €
Autres (opération d'ordre)	580.154 €
Autofinancement brut	1.881.063 €
TOTAL	6.356.496 €



LISTE DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS (€)

Travaux sur les bâtiments		
Remplacement de la chaudière de l'Hôtel de Ville	170.000 €	Aménagement école J. Macé en école maternelle : création deux dortoirs, un sanitaire, une salle de jeux et rénovation de 2 salles de classes
Divers travaux dans les écoles et crèches	115.000 €	Gymnase Léo Lagrange (tranche complémentaire) - Coût total estimé : 3,1 M€
Travaux autres bâtiments (conservatoire, bibliothèque, espace des arts...)	326.530 €	Construction du DOJO (dernière tranche) - Coût global : 2,3M€
dont ravalement de la façade de la mairie annexe	15.000 €	Halle-Garderie au 66-70 av. Aristide-Briand (3 ^{ème} tranche) - Coût total estimé : 1,6 M€
dont mise en peinture (rénovation) de la salle de danse du conservatoire (20.000 €) et de la bibliothèque (18.000 €)	38.000 €	Construction du DOJO (dernière tranche) - Coût global : 2,3M€
dont mise aux normes du pont scénique au CECAS	40.258 €	Opérations de démolition / reconstruction de logements sociaux dans le cadre du projet ANRU
dont Parking Chanzy - remplacement centrale alarme mise en sécurité	85.000 €	surcharge foncière (2 ^{ème} tranche) : participation pour la reconstruction de logements (Contribution d'Aulnay-sous-Bois à hauteur de 237 K€ sur 2014)
dont mise en accessibilité	36.000 €	«réhabilitation de l'ancienne colonie de la Villette (construction de locaux associatifs et d'une crèche) coût total estimé : 2,5M€. Participation Ville»
dont divers aménagements - Les Berceaux de l'Ourcq	26.000 €	Participation de la Ville à l'ingénierie opérationnelle ANRU
Aménagement des espaces verts	154.500 €	49.636 €
dont création d'une aire de jeux au conservatoire	60.000 €	
Plantation et abattage d'arbres avenue de Chanzy	50.000 €	
Travaux de voirie		
Enfouissement des réseaux d'éclairage public (1 ^{ère} tranche)	300.000 €	Acquisitions foncières
Bail entretien de voirie	250.000 €	13 allée D. Casanova (en vue du projet d'aménagement entrée de Ville)
Amélioration de l'éclairage public	75.000 €	84.000 €
Signalisation et matériel de voirie	130.000 €	Acquisitions logiciels, mobiliers et autres pour tous les services communaux
dont acquisition d'un camion avec grue	70.000 €	dont 1 tableau numérique par école (en complément de l'existant)
Nouveaux projets		21.100 €
Déchâtrerie Louise Michel (tranche complémentaire) - Coût total estimé : 1,024 M€	20.000 €	Dématisation de la chaîne comptable (suppression des supports papiers - factures)
		42.207 €
		Acquisition d'un logiciel pour la gestion des dossiers patients au CMS
		45.000 €
		Mobilier dans les écoles
		53.000 €
		Divers matériels pour les restaurants communaux
		39.300 €

Séjours d'été 2014

Chaque été, la ville des Pavillons-sous-Bois organise des séjours pour les jeunes



6-12 ans

• **Séjour mer :** Saint Hilaire de Riez en Vendée (transport SNCF)

• **Dates :**

- du samedi 5 juillet au vendredi 18 juillet
- du mardi 5 août au lundi 18 août

• **Activités :** baignade avec accès direct du Centre à la plage, pêche à pied, sorties possibles : marais salants, visite Ile de Noirmoutier, Saint Hilaire de Riez.

Pour les 6/7 ans : accrobranches, poney

Pour les 8/12 ans : char à voile, voile, kayak de mer

Test d'aptitude aux activités nautiques **obligatoire** pour la pratique du kayak et de la voile.

• **Séjour montagne :** Ancelle dans les Hautes-Alpes (transport SNCF)

• **Dates :**

- du vendredi 18 juillet au jeudi 31 juillet
- du samedi 16 août au vendredi 29 août

• **Activités :** 10 séances d'équitation dans le centre équestre dont deux randonnées de 2h à poney en forêt, 1 séance d'accrobranches, 1 séance d'escalade, 1 bivouac de 2 jours sur la base nautique de Champsaur, grands jeux et veillées.

13-15 ans

• **Séjour mer :** Capbreton dans les Landes

• **Dates :**

- du vendredi 18 juillet au 31 juillet
- du samedi 16 août au vendredi 29 août

• **Activités :** 6 séances de Body Board ou de surf, 2 séances d'équitation, VTT sur pistes cyclables, sortie au parc aquatique Atlantik, 1 journée d'excursion au lac d'Hossegor, baignades en mer, piscine et veillées.

• **Attention :** le test d'aptitude aux activités nautiques et aquatiques effectué sans brassière est obligatoire pour le Body Board et le surf.

Tarifs	St Hilaire de Riez	Ancelle	Capbreton
	du 5 au 18 juillet et du 5 au 18 août 6/12 ans	du 18 au 31 juillet et du 16 au 29 août 6/12 ans	du 18 au 31 juillet et du 16 au 29 août 13/15 ans
Quotient familial			
QF jusqu'à 241 €	190,40 €	207,80 €	227,80 €
de 242 € à 483 €	285,60 €	311,70 €	341,70 €
de 484 € à 725 €	380,80 €	415,60 €	455,60 €
de 726 € à 968 €	476,00 €	519,50 €	569,50 €
de 969 € à 1.209 €	571,20 €	623,40 €	683,40 €
de 1.210 € à 1.451 €	666,40 €	727,30 €	797,30 €
de 1.452 € à 1.694 €	761,60 €	831,20 €	911,20 €
de 1.695 € à 1.936 €	856,80 €	935,10 €	1.025,10 €
Plus de 1.936 €	904,40 €	987,05 €	1.082,05 €

Si vous ne présentez pas votre dernier avis d'imposition, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Calcul du tarif selon votre quotient familial
Comment calculer le tarif du séjour
de votre enfant ?

Calcul du quotient familial (QF) =
Revenu brut global annuel divisé par 12 mois
Nombre de parts fiscales

Un module de calcul en ligne de votre quotient familial est disponible sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Service Enseignement Jeunesse
Tél. : 01 48 02 75 97

Le nombre de places étant limité, les pré-inscriptions seront enregistrées à partir du mercredi 30 avril 2014 à 9h à la Mairie.

Semaine de la Petite Enfance aux Petits voyageurs

Le multi-accueil Les petits Voyageurs, a accueilli dans ses locaux pendant toute une semaine, La grande Semaine de la Petite enfance.

Cette première édition consacrée au TRIO Enfants-Parents-Professionnels était consacrée aux émotions.

Le souhait du multi-accueil en s'inscrivant, était d'accueillir les parents, croiser les connaissances et les sensibilités, mettre en lumière les métiers de la petite enfance, pour le plus grand bénéfice des jeunes enfants accueillis au sein de la structure.

En amont, la structure a reçu une boîte, composée de matériels pensés pour être utilisés lors d'ateliers jeux qui permet de répondre aux besoins

d'exploration, de découverte et de plaisir des jeunes enfants.

En suivant le programme proposé, chacun a pu « pouffer de rire » le lundi, « bondir de surprise » le mardi, « gonfler de fierté » le mercredi, « trembler de trouille », le jeudi et « fondre de plaisir » le vendredi.

Les parents ont pu partager des moments complices avec leur enfant et les professionnels.

Tous les participants ont hâte de renouveler l'expérience l'année prochaine.

En attendant petits et grands profitent encore du matériel reçu. Des vidéos de ces journées sont visibles sur le site de Télé Girafe et pour les familles de la E-Boite du site :



<http://lagrandesemainedelapetiteenfance.fr>

Inscriptions aux centres de loisirs et à la restauration scolaire

Les enfants sont accueillis dans les centres de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires par des équipes diplômées. Chaque centre est géré par un directeur ou une directrice qui encadre l'équipe d'animateurs chargés d'organiser les activités journalières des enfants. Des sorties peuvent être organisées telles que la visite d'une ferme pédagogique, d'un zoo, une activité au bowling ou encore à la piscine, etc.

Inscriptions

Attention : le nombre de places est limité

Les inscriptions s'effectuent auprès du Service Enseignement, Jeunesse et Sports selon le calendrier suivant :

• **Votre enfant a fréquenté un centre de loisirs de la ville durant l'année scolaire 2013/2014**

Vous pourrez renouveler son inscription au centre de loisirs et à la restauration scolaire pour l'année 2014/2015 ainsi qu'aux vacances d'été 2014 aux dates suivantes :

- à partir du mardi 6 mai 2014

pour les écoles Fischer, Brossolette et Jules Verne

- à partir du mardi 13 mai 2014 pour les écoles Fontenoy, Monceau et Robillard
- à partir du mardi 20 mai 2014 pour les écoles Léopold et Jean Macé

• **Votre enfant n'était pas inscrit dans un centre de loisirs de la ville durant l'année scolaire 2013/2014**

Vous pourrez procéder à son inscription en centre de loisirs pour les mercredis et à la restauration scolaire pour l'année 2014/2015 ainsi qu'aux vacances d'été 2014 aux dates suivantes :

- à partir du mardi 3 juin 2014 pour les écoles Fischer, Brossolette et Jules Verne
- à partir du mardi 10 juin 2014 pour les écoles Fontenoy, Monceau et Robillard
- à partir du mardi 17 juin 2014 pour les écoles Léopold et Jean Macé.

Pièces à fournir lors de l'inscription

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (en cas de divorce,



joindre la photocopie du jugement précisant la garde de l'enfant).

- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Les trois derniers bulletins de salaire des parents (le cas échéant dernier paiement URSSAF ou autre taxe professionnelle pour les professions libérales ; en cas de formation ou stage fournir une convention ou une attestation)
- Le numéro d'allocataire CAF
- Le carnet de santé de l'enfant (avec vaccination à jour) pour le centre de loisirs uniquement.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Service Enseignement
Jeunesse et Sports
Hôtel de ville-Bureau n°7
Tél. : 01 48 02 75
11/26/30/31/51/73/97

Hommage à Jean BERNARD

Jean Bernard nous a quittés le 2 mars 2014 dans sa quatre-vingt-sixième année. Vieille figure Pavillonnaise, d'une grande simplicité, toujours disponible et bon, il n'aimait pas les honneurs.

Pavillonnais depuis près de quatre-vingts ans, il avait repris l'entreprise familiale de carrelage avec ses deux jeunes frères en 1956 à la mort de leur père, pour prendre une retraite bien méritée en 1995.

Longtemps impliqué dans la vie municipale, il fut Conseiller municipal de 1959 à 2001, dont deux mandats comme adjoint au Maire aux Travaux, puis aux Affaires sociales.

Avant de nous quitter, il aura connu ses quatre arrière-petits-enfants dont il était très fier.

Nous présentons à toute sa famille nos condoléances les plus attristées.



Les médaillés du travail à l'honneur

En présence de l'association départementale des Médailles du travail, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a remis aux médaillés leurs diplômes lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de ville, le samedi 8 février 2014.

Médaillés ARGENT

Maurice BENSABAT
Nora BOSCH Y PALMER
Garry JANGAL
Yannick LE SOURD
Laétitia LIM
Peggy MANETTE CARAVEL
Thi Kim Lien TRAN

Médaillés VERMEIL

Philippe CHABOT
Lionel DESLANDES
Nathalie HARTMANN
Roland HERTZ
Antoinette NOWAK
Maryse RICAU
Jacqueline TARICO
Patrick TISON

Médaillés OR

Jean-Luc BOCQUILLON
Martine HERT
Muriel LALLEMAND
Jean MAILLOT
Bruno SCRIVAN

Médaillés GRAND OR

Alain COLIN
Gilbert CONCERT
Nadine ROIGNAU



Décès de Jean Nollet



Jean Nollet, Pavillonnais, membre d'associations d'Anciens Combattants, porte-drapeau nous a quittés le 11 mars 2014 à l'âge de 93 ans.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Simone Lacroix, présidente de l'UNC de 1981 à 2008 et Conseillère municipale de 1983 à 2008 a souhaité lui rendre un dernier hommage.

« Et bien oui, Jean Nollet c'est fini, mon chauffeur.

Depuis 1983, j'étais présidente des Anciens Combattants UNC et lui, Jean, était mon porte-drapeau. Cela fait 50 ans à peu près que l'on s'est connu, pas de problèmes, très gentil, correct, pas un mot déplacé. C'était Monsieur Cantoni qui l'a fait rentrer aux Anciens Combattants aux Pavillons-sous-Bois. Monsieur Cantoni était Maire à l'époque en 1983. Jean était le porte-drapeau. Nous avons fait toutes les cérémonies : la messe des Invalides tous les premiers dimanches de février, l'Arc de Triomphe le soir pour le ravivage de la flamme, les cérémonies dans toute la Seine-Saint-Denis, je crois me souvenir qu'il y avait 28 communes. C'est moi qui lui disais « il y a un convoi ». On partait avec le porte-drapeau, toujours disponible, toujours avec le drapeau, toujours agréable. Il me disait : « tu ne m'oublies pas pour la signature du livre d'Or : tu signes avant moi et moi après ». Pour lui c'était précieux, et oui, et quand je le voyais avec son épouse, dans la rue, tous les deux, main dans la main, je crois que c'était un couple formidable, et je n'en dis pas plus. C'est la vie et il ne souffre plus.

Jean, va rejoindre sa femme, il a 9 filles. Merci. »

Simone Lacroix.

Conseil municipal

Principales délibérations du Conseil municipal du mardi 4 mars 2014.

L'ensemble du Conseil municipal a observé une minute de silence en hommage à Jean Bernard, Pavillonnais et ancien Conseiller municipal disparu quelques jours plus tôt.

Vote du budget primitif 2014

Le Conseil municipal a approuvé le budget primitif 2014. Vous pouvez consulter le détail du budget dans les pages actualités, pages 12 à 15.

Marché public

Un avenant au marché du nettoyage des sols et des vitres a été signé afin d'intégrer le nettoyage de l'ancien dojo.
31 votants – Vote à l'unanimité

Convention

Les abords du pont de la Forêt situé sur les villes des Pavillons-sous-Bois et Bondy doivent être rénovés. Sa localisation répartie sur les deux

communes nécessite la signature d'une convention qui fixe les dispositions administratives et financières de la remise en état.

31 votants – Vote à l'unanimité

Enfance-Jeunesse-Sport

La revalorisation des participations des familles au fonctionnement des structures Petite Enfance de la Ville a été réalisée conformément aux préconisations de la Caisse d'Allocations Familiales et de façon identique sur l'ensemble des structures.

31 votants – Vote à la Majorité
29 Pour (Majorité – U. D. I.) – 2 abstentions (PS)

Santé

Le projet de santé du Centre Municipal de Santé reprenant les conditions techniques de fonctionnement a été approuvé.

31 votants – Vote à l'unanimité



Ressources Humaines

Création de deux postes d'attaché principal suite à la réussite à l'examen professionnel.

31 votants – Vote à l'unanimité

Nous vous rappelons que les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public.

Vous pouvez retrouver les dates des Conseils ainsi que les ordres du jour et comptes rendus sur le site Internet de la ville :

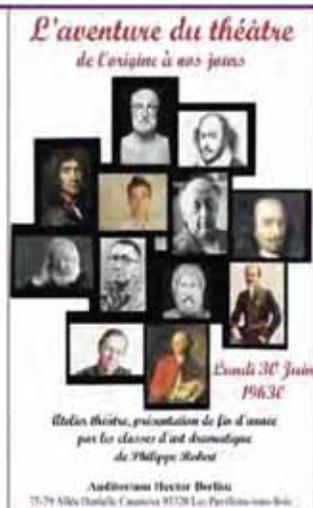
www.les-pavillons-sous-bois.fr

Manifestations au Conservatoire Hector Berlioz

Les élèves font leur Show !

Comme tous les ans, auditions, représentations, pièces de théâtre ou encore finalisations de stages ont lieu dans l'auditorium Hector Berlioz. Ces spectacles sont l'occasion pour des élèves de montrer le travail accompli pendant une année ; c'est aussi un moyen pour les enfants qui désirent entrer au conservatoire de choisir leurs disciplines.

Ces manifestations sont ouvertes à toutes et tous, du plus jeune au plus âgé, sans réservation (entrée libre).



Les spectacles des écoles

Isabel Lopes, intervenante musicale dans les écoles primaires de la Ville, soutient les enseignants dans leurs projets artistiques. Cette année, les écoles Jules Verne et Fontenoy offriront à leurs auditeurs un spectacle musical ayant pour thème :

Le cirque et l'univers de Walt Disney.

Ces représentations auront lieu à la salle Philippe Noiret sous la conduite des enseignants et d'Isabel Lopes.

École Jules Verne
Jeudi 15 mai à 19h
Salle Philippe Noiret

École Fontenoy
Jeudi 26 juin à 19h
Salle Philippe Noiret

Les Galas de danse

Comme tous les ans, les jeunes danseurs et danseuses du Conservatoire Hector Berlioz se retrouvent lors de deux grands galas pour fêter la fin de l'année.

Trois enseignantes du Conservatoire, Murielle Martinenghi (danse contemporaine), Marielle Polesel, Katya Zavatta (danse classique) réalisent mises en scène et chorégraphies, assistées de leurs accompagnateurs David Gore aux percussions, Daniela Dejanovic et Michèle Mérout au piano et bien sûr, servies par de magnifiques costumes créés par Zakia Tortellier.

Tous les niveaux d'apprentissage de la danse pourront s'exprimer : des moyennes sections maternelles aux cours avancés. Deux beaux spectacles qui sont l'aboutissement de plusieurs mois de travail et de répétitions.

LE PREMIER GALA

(Tous niveaux mélangés)

Samedi 14 juin à 18h

Salle Philippe Noiret
à l'Espace des Arts

Entrée Libre

LE SECOND GALA

(Tous niveaux mélangés)

Dimanche 22 juin à 14h30

Salle Philippe Noiret
à l'Espace des Arts

Entrée Libre



Les Auditions des classes d'instruments

Judi 22 mai	à 19h	Audition de la classe de Soundpainting, Direction Bernard Michel et Isabel Lopes
Vendredi 23 mai	à 20h30	Concert Baroque, Avec Claire Caron au hautbois baroque et Sylvain Gasqui au violoncelle
Vendredi 13 juin	à 20h	Spectacle lyrique avec les élèves de l'atelier lyrique de Nathalie Spinosi
Samedi 14 juin	à 18h	Gala de danse
Dimanche 22 juin	à 14h30	Gala de danse
Mercredi 25 juin	à 18h30	Audition de la classe de violon de Sophie Ramambason
Judi 26 juin	à 20h30	Spectacle de la Maîtrise, des chœurs Adultes, direction Mauricio Mackenzie
Vendredi 27 juin	à 20h30	Spectacle de la Maîtrise, des chœurs Adultes, direction Mauricio Mackenzie
Lundi 30 juin	à 20h	Audition des élèves de la classe d'Art Dramatique de Philippe Robert
Mercredi 2 juillet	à 19h	Audition de la classe de clarinette d'Isabelle Thierry
Judi 4 juillet	à 19h30	Audition de la classe de guitare de Bernard Michel

D'autres spectacles sont à venir mais les jours et horaires restent à confirmer. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat du Conservatoire.

La musique

La formation musicale

Eveil : dès la moyenne section maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

Les pratiques individuelles

Eveil : dès l'entrée en CP

Claviers : piano, accordéon

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique

Musiques amplifiées : guitare électrique, guitare basse, guitare jazz

Percussions : batterie, percussion

Vents : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière

Musique ancienne : flûte à bec, hautbois baroque, clavecin

Voix : chant lyrique, maîtrise, Chant Musiques amplifiées

MAO (Musique Assistée par Ordinateur)

Les pratiques collectives

Chorales, Chœur adulte, Ars Lyrica

Orchestre : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycles

Soundpainting

Atelier musiques amplifiées, atelier jazz (enfant et adulte)

Ensembles de percussions, guitares, musique de chambre

La danse

La danse classique et la danse contemporaine

Eveil : dès la moyenne section maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP



L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 9 – 12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13 – 18 ans

Les Adultes

Les pratiques collectives

Ars Lyrica / Chœur adulte

Atelier jazz / Danse

Les pratiques individuelles et collectives musicales

Formation musicale

Instrument



77-79 Allée Danielle-Casanova
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 17 60

Fax : 01 48 48 77 96

Courriel :
conservatoire_psb@yahoo.fr

Préinscriptions au Conservatoire Hector Berlioz

Dès le 1^{er} juin, le secrétariat du Conservatoire sera ouvert aux préinscriptions pour les nouveaux et anciens élèves.

Nouveau : désormais, vous pouvez remplir en ligne sur le site Internet de la Ville votre dossier d'inscription : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Espace des Arts

PAVILLONS JAZZ FESTIVAL 9^{ème} édition



JEUDI 22 MAI 2014 à 20h30
JEAN-PIERRE COMO quartet

Le pianiste et compositeur Jean-Pierre Como présente son nouvel album *Boléro* et nous offre une série de compositions intenses et originales qui évoquent avec finesse des ambiances latines et méditerranéennes intemporelles.

Piano, Jean-Pierre Como - Saxophone, Javier Giroto Basse & Contrebasse, Dario Deidda Percussion & Batterie, Minino Garay

VENDREDI 23 MAI 2014 à 20h30
ISY MERMANN'S quartet - Cole me

Isy Mermann nous incite au voyage entre anecdotes et mélodies de l'un des plus grands jazzmen, Cole Porter. Elle nous dépeint le portrait de l'un des rares compositeurs américains à avoir écrit les paroles et la musique des plus grands standards de Jazz.

Chant, Isy Mermann - Piano, Salvatore Catalano - Contrebasse, Massimo Piccoli - Batterie, Gilles Duthillier

DANY DORIZ sextet
GUEST MANU DIBANGO
 De Sidney Bechet à Lionel Hampton



Dany Doriz, vibrant vibraphoniste et Manu Dibango, saxophoniste star de la World music se retrouvent autour des grands succès de Sidney Bechet et de Lionel Hampton. Ce duo tout en complicité nous fera partager de grands moments d'émotion.

Vibraphone, Dany Doriz - Sax ténor, Manu Dibango Guitare, Nicolas Peslier - Trombone, Nicolas Grymonprez - Piano, Patrice Galas - Contrebasse, Patricia Lebeugle - Batterie, Lucien Dobat

CATHERINE RUSSELL
Strictly romancin



Catherine Russell séduit, swingue, provoque et impressionne dans tous les registres, Soul, Jazz, Blues. La chanteuse new-yorkaise souligne la richesse expressive de son timbre d'alto, son art de la nuance, ses talents de blues woman et de crooneuse.

Chant, Catherine Russell - Piano, Mark Shane Guitare, Matt Munisteri - Basse, Tal Ronen

Carte blanche à MARCEL AZZOLA

Au-delà des générations et des styles musicaux, Marcel Azzola, accordéoniste émérite qui a joué aux côtés des plus grands interprètes français, viendra partager avec nous de précieux instants de musique et de chansons, aussi bien que des anecdotes.

Accordéon, Marcel Azzola - Piano, Lina Bossati Guitare, Sylvain Luc - Contrebasse, Diego Imbert Batterie, André Ceccarelli - Harmonica, Olivier Ker Ourio Accordéon, Daniel Mille, Lionel Suarez



SAMEDI 24 MAI 2014 à 20h30
TENTACION DE CUBA

Le groupe Tentacion de Cuba embarque les spectateurs dans un voyage musical et transmet tout son plaisir et sa joie au rythme du son Cubain, du Cha Cha Cha, du Boléro Cumbia et de la Salsa.

Tarif par soir :
 27 € (tout public)
 22 € (carte fidélité)
 10 € (enfant, étudiant)

Carte pass Jazz :
 50 € les 3 soirs

EXPOSITION JAZZ
PENDANT
LE FESTIVAL !

Daniel Hock exposera ses trompe-l'œil étonnants dans le hall de l'Espace des Arts. Venez découvrir son travail du 17 au 25 mai !

Expositions

LES YEUX DE LA MEMOIRE



Exposition composée de 49 panneaux et constituée de plus de 1200 documents iconographiques et administratifs présentés dans l'ordre chronologique de 1933 à 1945 et retraçant les événements composant la deuxième guerre mondiale.

L'Association Fonds Mémoire d'Auschwitz est une association loi de 1901 ayant pour objectif de promouvoir toute activité de mémoire et de transmission, de recherche et d'étude, ainsi que des actions pédagogiques et des manifestations culturelles.

Du 26 avril au 18 mai 2014

FRA DELRICO & JO DI BONA « We love Art of Genius too »



Si ces trois peintres ont choisi d'exposer ensemble, c'est parce qu'ils pensent que l'art est aussi histoire de rencontres humaines et plastiques, d'échanges et de partages.

S'ils ont choisi d'accrocher leurs œuvres côte à côte, d'en travailler certaines collectivement, c'est aussi parce qu'ils aiment à croiser leurs techniques, parce qu'ils aiment (se) surprendre et (s') étonner.

Du 6 au 22 juin 2014

La galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts est ouverte tous les jours de 14h à 19h30.

Nocturnes les mercredis et samedis jusqu'à 22h.

ENTREE LIBRE

Pour plus de renseignements, rejoignez la page facebook de la Galerie Jean-Baptiste Claudot !

INFOS PRATIQUES

Téléphone : 01 41 55 12 80

Courriel :

espacedesarts@wanadoo.fr

⇒ Consultez toute l'actualité du cinéma de l'Espace des Arts sur le site Internet : www.cecas.net

⇒ Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

Facebook / page : Espace des Arts Cecas et profils par domaine : Cinéma Espace des Arts, Spectacle Espace des Arts, Pavillons Jazz, Galerie Jean-Baptiste Claudot

Si vous souhaitez recevoir la newsletter mensuelle, n'hésitez pas à envoyer un mail.

UN CINEMA DE QUALITE POUR TOUS !

Bénéficiez des atouts de notre salle de cinéma ! Equipée depuis plus d'un an d'un projecteur numérique SONY 4K, elle offre une qualité d'image exceptionnelle. La salle est également équipée d'un son 7.1.

Vous y découvrirez une programmation variée touchant les petits comme les grands... Et surtout des tarifs accessibles !

CARTE DE CINEMA à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINEMA

Tout public : 6,80 €

Carte adhérent/fidélité : 5 €

Etudiant, Senior, mercredi : 5 €

Enfants (-12 ans) : 4,10 €

VINCENT NICLO

Premier rendez-vous

Vincent Nido, un ténor pas comme les autres !

Après le succès phénoménal de son album *Opéra Rouge*, avec les Chœurs de l'Armée Rouge, Vincent Nido entame une tournée exceptionnelle. Vincent aura le plaisir d'interpréter sur scène ses tubes incontournables comme *Ameno*, *Caruso*, *Carmina Burana*, *Besame Mucho*, *O Sole Mio*, mais aussi des titres devenus cultes comme *Mexico* ou *La Belle de Cadix*.

Un spectacle qui promet donc d'être chargé en émotion grâce à sa voix puissante, son répertoire unique et sa forte personnalité.

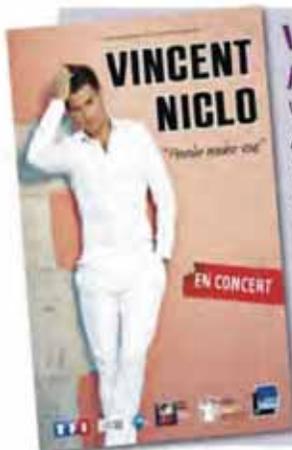
Dimanche 16 novembre 2014 à 17h30

Tarifs :

Catégorie 1 : 47 € (tout public), 42 € (carte fidélité)

Catégorie 2 : 45 € (tout public), 40 € (carte fidélité)

Catégorie 3 : 40 € (tout public), 35 € (carte fidélité)



Le Cercle d

*On commémore cette année la guerre de
aux lecteurs plusieurs ouvrages qui ont*

Le confident – Hélène Grémillon – Editions du Livre de poche

Bien sûr, il y a les prix littéraires, les critiques lues ou entendues, le bouche à oreille qui participent au choix d'un livre. Cependant, l'aérogare reste, pour moi, l'endroit idéal pour dénicher le roman ou l'essai qui me fera voyager autrement. Mon choix se porte souvent sur des parutions plus anciennes remises en lumière par la collection des livres de poche, et qui survivent à la folie médiatique des rentrées littéraires.

Le confident, premier roman d'Hélène Grémillon, répond à mon attente de voyageuse, en déroulant un récit haletant, dans un style tout en finesse. Camille est enceinte lorsqu'elle apprend le décès de sa mère. Autre coïncidence troublante, elle découvre parmi les lettres de condoléances une missive différente envoyée par un inconnu.

Commence un récit inquiétant et fascinant, au fil des lettres de confidences reçues chaque semaine et dont la jeune femme pressent très rapidement les enjeux personnels. L'affaire se complique lorsque le mystérieux correspondant fait parvenir à Camille un cahier de confidences de sa mère, qui reprend le récit de son point de vue. Hélène Grémillon sait rendre captivants ces secrets de famille, dans un contexte de deuxième guerre mondiale bien renseigné. Cette œuvre a été publiée dans de nombreux pays ; il n'est pas insensé de penser qu'elle pourrait être adaptée au cinéma.

Andrée Delacour

Les chapeaux jaunes – Laurence Benvéniste – Editions Cheminements

Il est des petites éditions de province qui révèlent de vrais bijoux. Ainsi aux Éditions Cheminements, Laurence Benvéniste nous fait tourner une page de l'Histoire de France méconnue, voire inconnue, durant cette période si tumultueuse de la Révolution française.

Dans *Les chapeaux jaunes du pape* (signe infamant que doivent porter les Juifs hors de leurs ghettos du Comtat Venaissin, alors possession des papes), l'auteur nous entraîne dans les pas de David, jeune juif de Carpentras, brillant et cultivé qui ne sait comment se faire une place dans une société bouleversée. Entre les études et les traditions, les humiliations des autorités, la vie à Versailles, les francs-maçons, l'amour secret et interdit pour Marie, l'appel pour l'Amérique, nous avons du mal à fermer ce livre. L'écriture est fluide et agréable et l'on sent bien le sérieux des recherches historiques.

Dominique Pambrun

Le guerrier appliqué – Jean Paulhan – Editions Gallimard L'imaginaire

La Guerre de 14-18, dont nous commémorons le centenaire cette année, a fait des millions de morts et parmi eux de nombreux artistes, écrivains, peintres et musiciens, ce qui n'est pas la moindre de ses tristesses. Côté français, on pense à Alain Fournier, bien sûr, l'auteur du *Grand Meaulnes*, ou à Apollinaire, et côté allemand au peintre Franz Marc, par exemple.

Il est d'autant plus intéressant de lire les récits des artistes qui ont échappé au massacre, et parmi eux Jean Paulhan, qui, dans *Le guerrier appliqué*, raconte en quelques pages sa vie dans les tranchées par narrateur interposé.

L'auteur analyse avec précision et lucidité ses sentiments (parfois aussi ceux de ses compagnons). Aucune envolée lyrique, aucun effet dramatique dans cet ouvrage, juste une description réaliste de cette sorte de vie en apesanteur que mènent les soldats.

Tuer, être tué n'est plus extraordinaire mais banal. Le plus étonnant est que cette description dépassionnée de toutes les atrocités que vivent les soldats, et ce n'est pas là le moindre mérite de ce livre, rend la guerre extraordinairement proche au lecteur.

Brigitte Slonski

es lecteurs

de 1914 et nous avons souhaité proposer pour toile de fond la guerre.

G.B.N



Qui étaient les bonnets rouges ? – Michel Nassiet – Editions ditions Skol Vreizh

Un petit livre rouge d'environ quatre-vingt-quinze pages, écrit par Michel Nassiet, professeur à l'université d'Angers, répond à cette question que beaucoup de personnes ont pu se poser lors des événements parfois violents de l'automne 2013. Des manifestations éclatent à la porte des usines. Sur les routes, on détruit les portiques de péage en signe de révolte, on affronte les forces de l'ordre, dans cette province de Bretagne qui dès la fin du Moyen Âge a connu bien des révoltes et des séditions contre le pouvoir central.

Les manifestants arborent un bonnet rouge, signe identitaire de ceux qui se révoltent contre la fiscalité de l'écotaxe. Dans la presse, les journalistes vont donc parler de « l'automne des bonnets rouges ». Mais ces bonnets rouges ne correspondent pas à une mode, à un choix hasardeux. Ils font écho à un soulèvement populaire d'une ampleur exceptionnelle, sous le règne de Louis XIV. En 1675, une révolte tant rurale que citadine enflamme toute la Bretagne. Elle est suscitée par la création de nouveaux impôts indirects très lourds, pour financer la guerre de Hollande qui devait durer six ans. Le bonnet rouge, couvre-chef distinctif des paysans relevant de l'évêché de Cornouaille, devient alors l'emblème de tous les révoltés. La répression militaire et judiciaire sera dure : pendaisons, condamnations aux galères. Cet épisode historique de la « révolte des bonnets rouges » appartient à la mémoire collective des Bretons. Et l'on comprend mieux désormais la signification des « bonnets rouges » de l'automne 2013.

Geneviève Neubig

Orages d'acier – Ernst Jünger – Editions biblio-Le livre de poche

Écrit en 1920 à partir de notes consignées au jour le jour sur des carnets pendant la guerre de 1914-1918, *Orages d'acier* est le livre le plus connu d'Ernst Jünger. C'est en quelque sorte le pendant allemand du livre *Le Feu* d'Henri Barbusse. Les deux auteurs ont été récompensés, le Français dès 1916 avec le prix Goncourt et L'Allemand en 1982 avec le prix Goethe pour l'ensemble de son œuvre où *Orages d'acier* occupe une place maîtresse.

On ne peut pas ne pas citer cette phrase d'André Gide : « *Le livre d'Ernst Jünger sur la guerre de 14, Orages d'acier, est incontestablement le plus beau livre de guerre que j'ai lu, d'une bonne foi, d'une honnêteté, d'une vérité parfaites* »

Ce livre qui a été traduit dans de nombreuses langues est un témoignage littéraire sur la grande guerre. Le récit est d'une richesse constante et surprenante dans les détails d'armement. Nous vivons du côté allemand tous les sentiments que peut éprouver le soldat dans sa tranchée, dans sa guerre de position, dans ses reculs, dans ses avancées et dans ses hardiesses. Nous partageons les angoisses du héros comme celles de ses adversaires, nous connaissons les peurs des uns et des autres devant la mort, les espoirs, les moments de désespoir et surtout nous éprouvons physiquement toutes les blessures du héros, Jünger lui-même.

La lecture du livre un siècle après les horribles confrontations nationales du début du XX^{ème} siècle bénéficie du recul du temps, pour permettre au lecteur de s'acclimater aux sentiments humains quel que soit le narrateur.

Gérard Bazabas



Littérature de jeunesse

Monsieur Kipu – David Walliams – Illustrations de Quentin Blake. – Editions Albin Michel

Voici un ouvrage qui concentre tous les thèmes prompts à séduire de jeunes lecteurs. Avec une loufoquerie dont le second degré ne peut échapper à personne, il traite de problèmes très actuels : les sans domicile fixe, la mendicité, le chômage, l'argent, les relations familiales, et même la politique. Et c'est franchement hilarant ! Chloé, scolarisée dans un établissement privé très chic, rejetée par les élèves de sa classe, dévaluée par une mère engagée dans une campagne électorale dont elle espère une ascension sociale, est en outre le souffre-douleur de sa jeune soeur plus favorisée par la nature. Un beau jour, elle s'interroge sur le sans-logis (lui-même se définit comme un « promeneur ») qui campe sur un banc près de son école. Elle découvre alors un être attachant, distingué, plein de bonnes manières. De multiples indices rendent l'identité de Monsieur Kipu de plus en plus mystérieuse. Ce récit se présente comme une sorte de conte, dans lequel un enfant ouvre les yeux aux adultes. Quentin Blake, jeune illustrateur de quatre-vingts ans, considéré comme l'un des meilleurs de son pays, apporte une contribution très spéciale à la drôlerie de l'histoire. Emouvoir avec humour, tel est le charme qui se dégage de ce livre à l'aspect non conformiste.

Mireille Guilbert



ASP

Cette association a pour objectif principal l'aide aux devoirs et aux leçons pour les enfants scolarisés du CP à la terminale.

Enfants, animateurs et bénévoles se retrouvent pour l'aide aux devoirs dans les 3 centres répartis sur le territoire de la Ville. Les membres de l'ASP sont là pour apporter un suivi individualisé, des contacts humains

afin de permettre aux plus jeunes de progresser tant au niveau de leurs études que dans leur culture générale.

L'ASP poursuit son action auprès des jeunes Pavillonnais, y compris pendant les vacances scolaires.

Pendant les vacances de février, les jeunes ont pu profiter de nombreuses sorties : patinoire, bowling, musée Rodin, la Géode, cinémas, one man show pour les enfants. Bientôt, les enfants vont débiter les



répétitions du spectacle ASP qui se déroulera au mois de juin.

Si vous êtes disponible entre 17h et 19h et que vous souhaitez aider ces jeunes, n'hésitez pas à prendre contact avec le président de l'association 06 13 06 40 85.

Soirée de la Langue française et de la Francophonie

Le 20 mars, une soirée pour fêter la langue française et la Francophonie a réuni un public nombreux. Le thème de cette année, insolite et débridé, pouvait au premier regard paraître farfêlé « *Dis-moi dix mots... à la folie* », mais il a permis de mettre en valeur un lexique de mots joyeux, bruyants et truculents, complices des « huruberlus », du « charivari » et du « tohubohu ». C'était une nouveauté dans le registre langagier auquel la tradition nous a habitués. Quant à l'affiche inspirée du 9^{ème} art, la bande dessinée, elle nous aura surpris ou séduits. L'invité de la soirée était Monsieur Catillon, chargé de mission à la DGLFLF. Monsieur Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a montré par sa présence l'intérêt qu'il porte à cette manifestation culturelle, devenue un



rendez-vous régulier et convivial aux Pavillons-sous-Bois.

La première partie de la soirée s'est déroulée dans le hall de l'Espace des Arts, où avait lieu le vernissage de

l'exposition organisée par le Photo club pavillonnais et les photo clubs du Raincy, de Gagny, de Villemomble. Le public a apprécié la qualité artistique, l'originalité des soixante photos encadrées et des affiches disposées en regard. La soirée s'est poursuivie dans la salle des mariages avec un intermède musical. Le harpiste Romain Jurmande et la hautboïste Maud Texier, chaleureusement applaudis, ont présenté divers extraits d'opéras. Puis, le Président du Photo club pavillonnais a projeté des audiovisuels illustrant ce même thème fantaisiste et ayant pour point commun « un zeste de folie ».

Cette soirée, intéressante par la diversité et la finesse des choix culturels, par son atmosphère amicale, aura laissé à tous d'agréables souvenirs.



1^{er} marché aux FLEURS

Mairie - Place Charles-de-Gaulle

Dimanche 18 mai 2014 de 10h à 17h

Aujourd'hui, nous sommes tous jardiniers



Fleuristes Pavillonnais

Plantes médicinales

Apiculteur

Orchidées

Pépiniéristes

Conseils de jardinage

Echange de bulbes

Exposition de photos

**Concours de dessin
sur le thème des fleurs**

Restauration

L'UFAAC et les AVF s'associent le temps d'une rencontre

L'Union Française des Anciens Combattants et Victimes de Guerre s'est jointe à l'association des AVF pour organiser une rencontre autour d'une galette au mois de janvier. Cet événement s'est déroulé en présence de 70 personnes et a permis aux membres des deux associations de faire connaissance.

Quelques semaines plus tard, les membres de l'UFAAC se sont retrouvés avec les membres du bureau des différentes associations d'Anciens Combattants autour d'une « choucroute party » en présence de Philippe Dallier, Sénateur-Maire et de Katia Coppi, première Adjointe au Maire et Conseillère Générale.

Prochainement, c'est le thème de l'Auberge Espagnole qui sera au programme.

L'association propose aux jeunes qui ont servis en OPEX depuis 1975 de venir les rejoindre afin d'évoquer leur parcours.

UFAAC

Pierre Weber
06 71 07 35 66

Création d'une délégation France Parkinson

L'association France Parkinson a souhaité s'implanter localement en créant une délégation pour le Département de la Seine-Saint-Denis. Cette délégation va permettre de développer une information et des contacts de proximité avec les adhérents et les intervenants dans le parcours du patient atteint de la maladie de Parkinson.

La maladie de Parkinson est une affection neurodégénérative chronique, lentement évolutive, d'origine le plus souvent inconnue. Elle touche

une structure de quelques millimètres située à la base du cerveau et qui est composée de neurones dopaminergiques qui disparaissent progressivement. Leur fonction est de fabriquer et de libérer la dopamine, un neurotransmetteur indispensable au contrôle des mouvements du corps, en particulier les mouvements automatiques.

La maladie de Parkinson débute 5 à 10 ans avant l'apparition des premiers symptômes cliniques, lorsqu'environ la moitié des neurones dopaminergiques a disparu.

11 avril 2014

Journée Mondiale de Parkinson

Si vous souhaitez obtenir des informations auprès de la délégation de la Seine Saint Denis, vous pouvez prendre contact :

Patrick DELAVAL
Délégué Départemental
06 87 70 31 44

Courriel :
franceparkinson93@orange.fr

Site :
www.franceparkinson93.forumactif.org

Hôtel social : collecte de jouets

L'association Hôtel social 93 fondée en 1985 s'est donnée pour mission de créer des structures d'hébergement provisoire et des logements destinés aux personnes les plus démunies.

Hôtel social 93 propose ainsi 600 places sur un ensemble de 14 centres d'hébergement réparties sur tout le département de la Seine-Saint-Denis. Les équipes accompagnent chaque personne vers une réinsertion sociale, fondée en priorité sur l'accès au logement et au retour à l'emploi. L'association accueille des personnes issues des

quarante communes du département, généralement en situation de grande précarité. Parmi ces personnes, bon nombre sont en famille : plus d'un tiers des résidents sont des enfants. C'est pourquoi Hôtel social 93 porte une attention toute particulière à ce que les enfants accueillis vivent des temps forts notamment pendant Noël ou les vacances scolaires.

Pour Noël 2014, l'objectif est de permettre de nouveau à chaque famille accueillie d'offrir un cadeau à chacun de ses enfants. Pour cela, il faut collecter des jouets neufs

ou d'occasion qui seront ensuite vérifiés, nettoyés, reconditionnés en vue d'une bourse aux jouets qui se tiendra en décembre et au cours de laquelle chaque famille pourra acheter un cadeau à un prix symbolique. Grâce à la collecte qui a été organisée l'année dernière, 143 enfants ont pu bénéficier d'un cadeau.

L'association organisera une nouvelle collecte le 2 novembre 2014.

Site Internet :
www.hotelsocial93.fr



APJC

APRES-MIDI CONVIVIALES AU BAR'OUF :

détente, jeu et débat de société !

Public : tout public

Les mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h - APJC, Le Bar'OUF

Que vous passiez pour une pause-café, retrouver des amis, discuter de sujets de société ou attendre votre enfant lors de son activité, deux salles sont à votre disposition (l'une appropriée aux tout-petits accompagnés de leur parent, l'autre tout public). Livres, jeux de société et journaux sont à votre disposition. Le thé et le café sont offerts (tarifs des autres boissons affichés sur place).

CREA' LOISIRS

Public : famille

Les mercredis à 14h - APJC

Vous pourrez découvrir les secrets de la fabrication de marionnettes, de boîtes à bijoux ou de fleurs en bouteilles recyclées, etc. Plus qu'une activité créative, il s'agit d'un moment privilégié à partager en famille ! Entrée et départ libre, de 14h à 18h toute l'année.

Tarifs : pour 10 séances

Tout public : 20 € (soit 2 € la séance) /

Adhérent(e) : 10 € (soit 1 € la séance)

LA PAUSE PARENTS

Public : tout public

Groupe de paroles «Etre parent aujourd'hui?!...» : vendredis 11 avril, 23 mai et 20 juin 2014 de 14h à 16h - APJC

Soirée à thème (thème à définir) : vendredi 6 juin 2014 de 18h30 à 20h30 à l'APJC,

lundi 12 mai 2014 de 18h à 19h30 à l'Ecole Jules Verne.

La pause parents est un lieu pour discuter et partager vos expériences avec d'autres parents en présence de professionnels. Nous vous proposons un groupe de paroles «Etre parent aujourd'hui?!...» et des conférences-débats en soirée. Un mode de garde pour les enfants est assuré par un éducateur de jeunes enfants à chaque rencontre sur inscription.

ÉCHAPPÉES VERTES

Public : tout public

Samedi 12 avril 2014 à 14h - Parc de la Poudrerie, Aulnay-sous-Bois

Dans le cadre des échappées vertes, l'APJC vous propose une sortie ludique « Découverte faune et flore » au parc de la Poudrerie à Aulnay-sous-Bois. Retour vers 17h. Covoiturage possible.



Samedi 10 mai 2014 à 11h - Parc du Sausset, Aulnay-sous-Bois

Le grand pique-nique de l'APJC au parc du Sausset à Aulnay-sous-Bois. Au programme, grands jeux extérieurs et parcours ludique. Retour vers 17h. Covoiturage possible. N'oubliez pas votre pique-nique !

Tarifs : 1€

Possibilité de s'inscrire le jour même sous réserve de places disponibles

Renseignements et inscriptions à l'accueil auprès de Nathalie, Patricia ou Micaël ou par courriel à animationloisirs@apjc.org

LE CLUB ADO

Public : adolescents 11-17 ans

Du 12 au 27 avril 2014 (vacances de printemps) - APJC

Les animations se déroulent soit à l'APJC, soit en extérieur à travers un programme riche et varié d'activités (sorties sport et culture) ou pour simplement se retrouver entre copains.

Le club ado accueille aussi les jeunes toute l'année, hors vacances scolaires, le samedi de 14h à 18h pour les 11-14 ans et les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 18h à 19h pour les 15-17 ans.

PÂQUES ET SES CHOCOLATS

Public : famille

Samedi 19 avril 2014 à 14h30

Venez nombreux participer à notre après-midi « Pâques et ses chocolats » : chasse à l'œuf, maquillage, loisirs créatifs, goûter animé et d'autres surprises vous attendent et feront la joie des petits et grands !

Tarifs tout public : 3 € / Carte adhérent(e) : 2 €

Tarif comprenant 1 entrée enfant de moins de 13 ans accompagné d'un adulte.

Renseignements et billetterie à l'accueil de l'APJC. Nombre de places limité.

TOURNOIS YU-GI-OH !

Public : jeunes/famille

Samedi 10 mai 2014 à 14h - APJC, Le Bar'OUF

Yu-Gi-Oh ! est peut-être l'un des jeux de cartes à collectionner et à jouer les plus connus. Il est inspiré du jeu Magic and Wizard et du manga Yu-Gi-Oh !

Pour permettre aux passionnés de se retrouver lors d'un événement convivial et ludique, l'APJC organise régulièrement des tournois de ce jeu. Nous vous proposons aussi de venir rejoindre le club Yu-Gi-Oh ! qui se réunit tous les samedis.

Tarifs public : 5 € / Adhérent(e) : 3 €

Inscriptions à l'accueil auprès de Nathalie, Patricia ou Micaël.

CLUB ESCAPADES ET DECOUVERTES

Le club Escapades et Découvertes organise toute l'année avec ses adhérents des sorties et des voyages en France et à l'étranger. Il vous propose prochainement les visites suivantes :

• Château de Champs sur Marne, le jeudi 15 mai 2014.

APRES-MIDI JEUX

Public : tout public

Samedi 24 mai 2014 à 14h30 - APJC, Le Bar'OUF

L'APJC organise un après-midi jeux de société. Animation ouverte à toutes et à tous, venez nombreux !

13^{ème} SALON DE PRINTEMPS

Public : tout public

Du 24 au 31 mai 2014 - Galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts Vernissage le vendredi 23 mai 2014 à partir de 19h30.

De nombreux dessins et toiles à découvrir lors de ce salon réalisés par les adhérents des ateliers de l'APJC.

LES BAIGNOIRES DE L'OURCQ

Le dimanche 6 juillet 2014 aura lieu la 5^{ème} édition de la course « Les baignoires de l'Ourcq » organisée par l'APJC.

Vous souhaitez concourir ou participer à l'organisation de cet événement nautique et ludique, envoyez un mail à : animationloisirs@apjc.org

BENEVOLAT

Vous avez l'envie de partager un peu de votre temps en prenant part aux actions de l'APJC ? N'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe pour connaître les actions auxquelles participer. Notre accompagnement des bénévoles s'appuie sur une expérience éprouvée depuis 47 ans à travers la valorisation de leurs actions (convivialité, formation, livret bénévole utilisable pour la validation des acquis de l'expérience, etc.)

APJC : 01 48 02 07 79

23 allée Étienne-Dolet

93320 - Les Pavillons-sous-Bois

Site Web : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

LE CERCLE PHILATELIQUE ET CARTOPHILE EST QUADRAGENAIRE

C'est le 5 mars 1974, sous l'impulsion de six philatélistes, que le Cercle Philatélique voit le jour. Cette année 2014 marque donc son quarantième anniversaire. D'abord rattaché à l'APJC, le Cercle devient en 1996 une association indépendante de type loi de 1901.

Sans résumer quarante ans de la vie du cercle, où son effectif a dépassé plus de 80 adhérents au début des années 1980, il compte aujourd'hui une quarantaine de membres. Ses activités sont connues par ses deux manifestations annuelles : le salon Multi-Collections qui se tient au printemps et surtout l'exposition Phila-Carto qui se déroule à l'automne et fêtera sa 25^{ème} édition du 11 au 13 octobre prochain. Il nous paraît plus opportun de rappeler les événements majeurs qui se sont déroulés en 1974, année où l'association a vu le jour, dans tous les domaines : politique, culturel, artistique, sportif ainsi que les principales commémorations de personnages célèbres, tant français qu'étrangers. Si ces faits sont connus des adultes de l'époque, ils seront très certainement une découverte pour beaucoup de Pavillonnais nés depuis.

En ce qui concerne la France, nous citerons en premier le décès, le 2 avril de Georges Pompidou, président de la République auquel Valéry Giscard d'Estaing a succédé le 27 mai. Ce fut aussi la disparition de personnages célèbres comme Marcel Pagnol, auteur cinéaste et académicien, des actrices Françoise Rosay et Pauline Carton, de Francis Blanche, Marcel Achard auteur dramatique,



Darius Milhaud compositeur, et de Christian Fouchet homme politique. Sous un aspect moins ludique, les mises en service de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle et de l'Airbus A300 sur Paris/Londres,



le centième anniversaire du ski alpin français.

Dans le contexte international, il convient de citer, le premier festival international du cirque à Monaco,



la coupe du monde de football en Espagne gagnée par l'Allemagne, le retour d'exil de Monseigneur Makarios à Chypre, la transmission des pouvoirs de Franco au prince Juan Carlos, le 25^{ème} anniversaire de la création du Conseil de l'Europe. Mais aussi, disparaîtront Charles Lindberg, premier aviateur à réussir la traversée sans escale de l'atlantique nord, Duke Ellington compositeur pianiste chef d'orchestre de jazz, Juan Peron



ancien président du Brésil. Deux commémorations d'hommes politiques sont à mentionner, le 100^{ème} anniversaire de la naissance de



Winston Churchill et le 50^{ème} anniversaire de la mort de Lénine.

Mais pour Pavillons-sous-Bois quel fut l'événement marquant ? « **La naissance du Cercle** », lequel deviendra en 1980 le **Cercle Philatélique et Cartophile Pavillonnais** avec l'adhésion de membres spécialistes de la carte postale. Bien que nous ne soyons qu'en avril, amis pavillonnais, venez à la 25^{ème} Exposition d'octobre qui réservera bien des surprises.

CPCP
Contact :
01 48 48 27 56



Brocante : dimanche 15 juin 2014

Comme chaque année, l'association des commerçants Mairie-Basoches organise une brocante sur la place de la Basoche et dans les rues adjacentes.

Pour vous inscrire, plusieurs possibilités sont proposées :

- Découper le bulletin d'inscription ci-dessous et le renvoyer ou le déposer avant le 27 mai 2014 à l'Hôtel de ville – Place Charles-de-Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- Retirer le bulletin chez les commerçants de la Basoche adhérents ou à l'accueil de la Mairie, ou sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

A ENVOYER ou A DEPOSER à l'adresse suivante **avant le 27 mai 2014**
Hotel de Ville - Place Charles de Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
ASSOCIATION COMMERCANTS ARTISANS MAIRIE BASOCHE - BROCANTE 2014

- NOM et prénoms
- ADRESSE • Tél/ portable
- Nombre de mètres souhaités (par 2 mètres) :
- Avez-vous déjà participé à la brocante des Pavillons-sous-Bois ?
- Demeurez-vous sur la zone de la Brocante ? • Souhaitez-vous une zone d'emplacement particulier ?

Sachant : que nous restons seuls décisionnaires de la distribution des emplacements

Tarif : 20 € les 2 mètres

Chèque à libeller à l'ordre de « ACAMB » Association Commerçant Artisan Mairie Basoche
Indiquer le montant, la banque ainsi que le numéro du chèque ci-joint :

Montant : _____ € Banque : _____ n° du chèque : _____

Je certifie avoir pris connaissance du règlement
indiqué ci-dessous et m'engage à le respecter.

SIGNATURE (obligatoire)

Merci de nous retourner le bulletin dûment complété par courrier, accompagné de **votre règlement par chèque et la copie de votre carte d'identité recto/ verso** : de préférence avant le 27 mai 2014, à l'adresse mentionnée sur ce bulletin d'inscription. Ensuite, vous recevrez par la poste un récépissé. Ce récépissé mentionnera : les coordonnées de votre emplacement et le montant réglé.

REGLEMENT (Brocante des Pavillons-sous-Bois)

- L'installation de votre stand se fera **entre 6h et 8h** du matin.
- Plus aucun véhicule ne sera admis sur la zone de la Brocante après 8h, sous peine d'en informer la Police en vue d'un enlèvement express.
- Le brocanteur s'engage à respecter scrupuleusement les heures d'arrivée et de départ et de ne pas déborder des limites de son emplacement attribué.
- La brocante s'achèvera à 18h30. **Il est impératif de laisser votre emplacement propre.** Une benne sera à votre disposition à la Basoche, dès 18h30 pour que vous puissiez y déposer vos déchets. Il est primordial qu'à l'issue de cet événement, nous laissions cette zone de la ville dans un état de propreté irréprochable.
- Le brocanteur s'engage à ne laisser **aucun déchet** à son emplacement ou aux alentours.
- Le brocanteur s'engage à fournir aux organisateurs, dès l'installation du stand et sur leur demande, la nature des objets mis en vente (friperies, vieux mobiliers, jouets usagés, objets de collection etc.)
- Le brocanteur s'engage à fournir la preuve, en cas de besoin, qu'aucun objet présenté le jour de la brocante, n'ait été acheté ou fabriqué pour l'occasion.
- Le brocanteur s'engage à ne pas proposer à la vente des animaux vivants ou des biens d'alimentation.
- Le point rencontre enfant perdu sera situé sur la place de la Basoche à la buvette.
- Le brocanteur s'engage à quitter les lieux sur simple injonction des organisateurs en cas de manquement à l'une de ces dispositions, ainsi que tous comportements qui tenteraient de nuire à la sécurité des autres participants, familles et public et au bon fonctionnement général de la brocante et ce sans aucun remboursement.

Il est par ailleurs informé qu'en cas de difficulté, il pourra être fait appel à la force publique en vue d'obtenir son expulsion.

Références : Code pénal (partie réglementaire décrets en conseil d'état) sous section 2. Disposition concernant les manifestations publiques en vue de la vente ou d'échanges de certains objets mobiliers L/ et R321-9 R321-10, R321-11, R321612.

9^{EME} EDITION

PAVILLONS FESTIVAL

22, 23, 24 MAI 2014

22/05/14 JEAN -PIERRE COMO QUARTET
CATHERINE RUSSELL QUARTET

23/05/14 ISY MERMANN'S QUARTET
CARTE BLANCHE À
MARCEL AZZOLA

24/05/14 TENTACION DE CUBA
DANY DORIZ SEXTET
GUEST MANU DIBANCO



ESPACE DES ARTS - SALLE PHILIPPE NOIRET
144 AVENUE JEAN JAURES
93320 LES PAVILLONS - SOUS -BOIS

INFORMATIONS ET RESERVATIONS
01 41 55 12 80 / WWW.CEGAS.NET

Horizon Cancer

Si vous souffrez d'une pathologie cancéreuse, l'association Horizon Cancer assure une permanence de proximité pour les personnes atteintes de cancer mais aussi pour leurs proches.

Chaque semaine, cette association assure une permanence le 2^{ème} mercredi du mois à l'Hôtel de ville, de 14h à 16h.

Ce rendez-vous est assuré par Simone, une bénévole

Pavillonnaise, qui est là pour informer sur les aides proposées par Horizon Cancer ainsi que sur tous les ateliers de type sophrologie, théâtre-thérapie, loisirs, jardin et informatique.

Association Horizon Cancer

Tél. : 01 43 32 79 77

Secours catholique

L'équipe du Secours catholique des Pavillons-sous-Bois assure une permanence sociale (accueil et secours) et propose l'accès à un vestiaire gratuit tous les mardis de 14h30 à 17h dans son local situé au 1 allée Jules-Auffret (angle de la Place de la Basoche - 1^{er} étage).

L'association propose une initiation (orale et écrite) au Français ; 5 bénévoles assurent une permanence le jeudi de 18h30 à 20h et le samedi de

14h30 à 16h au 57 allée du Chevalier de la Barre (Paroisse N.D. de Lourdes).

L'association a besoin de vêtements, de chaussures et des articles pour la petite enfance, propres et en bon état, pour mettre à la disposition des personnes en difficulté. Vous pouvez déposer tous ces articles le mardi au 1, allée Jules-Auffret.

Si vous avez 2 à 4 heures disponibles par semaine et que vous souhaitez

agir concrètement pour la solidarité et contre la pauvreté, vous pouvez devenir bénévole et renforcer l'équipe locale du Secours Catholique. Merci de vous adresser à :

C. Delnaud

Tél. : 06 82 48 22 06

Courriel : chdelnaud@orange.fr

**Secours Catholique
des Pavillons-sous-Bois.
Tél. : 06 82 48 22 06.**

SAMU Social

L'e Samu social 93 a pour mission de rencontrer les personnes à la rue, avec pour objectif d'accompagner les personnes qui sont sans domicile vivant dans la rue, vers une réinsertion sociale, fondée en priorité sur l'accès au logement, le retour à l'emploi et l'accès aux soins.

Entre autres, le SAMU SOCIAL 93 effectue une maraude bénévole trois fois par semaine et recherche des bénévoles en soirée pour son fonctionnement hivernal. Le fonctionnement est adapté au rythme et dispositions de chacun.

Vous êtes disponible régulièrement (une fois toutes les deux semaines par exemple) ? Vous avez envie d'agir auprès des personnes SDF en grande difficulté ?

CONTACTEZ l'association

Plus d'informations :
www.hotelsocial93.fr

Tél. : 01 48 47 00 50 (Samu social) ou
le 01 43 81 85 22 (siège Hôtel social93)

Nous cherchons aussi des bénévoles pour le soutien scolaire auprès d'enfants de 6 ans à 15 ans, et effectuons d'autres missions de bénévolat qui peuvent vous intéresser. Renseignez-vous !!!

SEP Tennis

Le SEP Tennis organise un stage de tennis jeunes pendant les vacances de printemps du 14 au 18 avril. L'association sportive propose aux jeunes de participer à un stage tennis et multi-activités au choix 1h30 le matin, la demi-journée ou la journée complète.

Le club Ados du SEP Tennis est un espace convivial où les jeunes aiment se retrouver : 25 adolescents du club

se sont rejoints pour une sortie au Laser Game d'Herblay.

Envie de vous mettre au tennis ? Profitez de la ½ cotisation à partir du 1^{er} avril et jusqu'au 30 septembre : 130 € pour les adultes et 75 € pour les jeunes pour jouer à volonté sur nos courts.

Compétition
L'équipe 1 messieurs se maintient dans

la plus haute division du championnat Hiver de Seine-Saint-Denis en battant Le Bourget 2/1. Bravo à eux !

Les championnats printemps/été pour l'équipe Senior messieurs qui évolue en pré-nationale auront lieu tous les dimanches du 04 mai au 1^{er} juin. Souhaitons-leur bonne chance.

SEP Tennis : 01 48 48 83 31

SEP Football

La section football du Stade de l'Est Pavillonnais organisait les week-ends du 15 et 16 février, pour la 5^{ème} année consécutive, ses tournois en salle pour les catégories U9 (enfants de moins de 9 ans) et U11 (enfants de moins de 11 ans) et du 1^{er} et 2 mars, la première édition pour les catégories U13 garçons et filles (enfants de moins de 13 ans).

En termes de chiffres, pas moins de 463 enfants se sont affrontés, 386 matches ont été disputés, 386 buts ont été marqués, 2.702 fautes sifflées, 4 bobos soignés, 14 penalties marqués, 6 ratés, 317 paninis mangés, 621

canettes avalées, 56 coupes distribuées, 42 bénévoles mobilisés et une préparation en amont de 324 heures, pour que ces quatre journées pleines de ferveur, de plaisir et de convivialité se conjuguent avec succès.

Et les équipes du SEP n'ont pas démerité, puisqu'elles se sont classées :

- en U9** : 5^{ème} (vainqueur JA Drancy)
- en U11** : 1^{er} (victoire face au FC Romainville)
- en U13 garçons** : 2^{ème} (vainqueur AS Bondy)
- en U13 filles** : 2^{ème} (vainqueur VGA St Maur).



SEP Basket

La nouvelle année commence sous les meilleurs auspices pour la section basket du SEP. Il faut tout d'abord se réjouir du nombre croissant des licenciés, en particulier dans la catégorie des jeunes filles, où la progression est spectaculaire pour ne pas dire impressionnante. Il s'agit probablement d'une conséquence des bons résultats de l'équipe nationale « les braqueuses ».

Dans les équipes de jeunes, les poussins et benjamins, eux aussi, sont en nombre grandissant. Ils attendent avec impatience la fin des travaux du gymnase prévue en juin, les entraînements à 30 sur un demi-terrain n'étant pas la panacée.

Un petit mot aussi pour les 30 babies de l'école de basket, le 1^{er} février

dernier, ils recevaient et défiaient 4 équipes de club du département afin de se mesurer, balle en mains, dans différents ateliers.

Cette manifestation a attiré une soixantaine de garçons et filles pour une fête très réussie et à renouveler ! Le prochain plateau pour les jeunes étant prévu le 15 mars très probablement à Drancy (informations à suivre dans le prochain numéro).

N'oublions pas, non plus, les prochains rendez-vous de l'équipe seniors masculin qui aurait besoin d'encouragements à la salle Lino Ventura, les 29 mars et 05 avril.

Ils rencontreront respectivement la BBA NOISEENNE et le PANTIN BASKET ; n'hésitez pas, venez nombreux et ensemble faisons du bruit.



A tous, rendez-vous sur le site de la section
sep-basketball.clubeo.com

Section Basket : 06 76 04 47 75

SEP Athlétisme

Championnats de France de cross-country

Le dimanche 2 mars 2014, l'Hippodrome de Roberty accueillait pour la première fois les Championnats de France de cross-country sur les terres du Pontet (Vaucluse). Le beau temps ayant décidé d'être de la partie, c'est sous le soleil que se sont élancés les meilleurs coureurs de cross français 2014 des catégories Cadet(te)s à Vétéran(e)s. Les rafales de mistral n'auront incontestablement pas suffi à empêcher les favoris d'assurer le spectacle sur un parcours relativement plat mais particulièrement instable, devant près de 9000 spectateurs venus les acclamer. Peu de surprises à l'arrivée donc, mais des courses relevées qui auront tenu toutes leurs promesses !

Il fallait se tourner vers le cross long féminin pour apercevoir les couleurs du SEP Athlé portées par Marianne Ivoy pour sa huitième participation aux Championnats de France de cross, sa première en catégorie Senior. Au

terme d'une course menée à un train d'enfer par Laila Traby et Sophie Duarte (sacrée Championne d'Europe de cross en décembre dernier), Marianne a une fois de plus donné le meilleur d'elle-même sous les yeux de ses trois accompagnatrices pour aller chercher une belle 206^{ème} place sur 463 participantes, intégrant pour la première fois la première moitié du classement scratch. Encore une belle performance dont elle peut être fière !

Vice-championne de France l'an dernier sur le cross court féminin, Alice Rocquain n'a malheureusement pas pu défendre

ses chances cette année pour cause de blessure. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et espérons la retrouver en pleine forme sur piste dans les mois à venir !



<http://sep-athletisme.clubeo.com>

Ouverture d'une boucherie à la Basoche

Depuis quelques semaines, une boucherie a ouvert ses portes après plusieurs mois de travaux, dans le quartier de la Place de la Basoche, 4 allée Robillard. Monsieur et Madame Kadi sont tous deux à la tête de ce commerce très attendu par tous les Pavillonnais du quartier. Ce sont deux passionnés du métier de boucher qui ont hérité du savoir-faire familial de plusieurs

générations. Après plusieurs années consacrées à la vente sur les marchés parisiens, ils ont choisi de s'installer aux Pavillons-sous-Bois. Outre la viande, ils ont souhaité proposer une large gamme de charcuteries d'origine espagnole ainsi que des fromages, des produits d'épicerie fine et même quelques bouteilles de vins. C'est une adresse à découvrir rapidement !



Boucherie de la Basoche
4, allée Robillard
Tél. : 01 48 49 82 25

Mobilisation pour le don du sang

L'EFS (Etablissement Français du Sang) souhaite une nouvelle fois rappeler qu'il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain. Le don du sang reste donc vital pour des milliers de patients atteints de pathologies graves (cancers, leucémies...) ou de maladies génétiques.

Il suffit d'être âgé de 18 à 70 ans, d'être en bonne santé, d'avoir une pièce d'identité et de ne pas être à jeun.

Après une inscription administrative et un entretien confidentiel avec un médecin, le donneur peut donner son sang s'il est reconnu apte au don. Une collation lui est ensuite offerte.

Don du sang

Mercredi 7 mai 2014

13h30-19h30

salle du Conseil

Hôtel de ville



Pour son 1^{er} anniversaire, les commerçants du marché partageront avec vous le verre de l'amitié.

Le résultat est tombé ! 82,82% des suffrages exprimés pour la liste conduite par Philippe DALLIER.

Après une campagne électorale assez âpre, les électeurs ont tranché. Qu'en retiendrons-nous ? Tout d'abord, la grande satisfaction de constater l'adhésion massive des Pavillonnais, tant à notre bilan qu'aux propositions que nous leur avons soumises.

Le dénigrement systématique de l'action de la municipalité sortante par l'opposition n'a donc eu aucun effet. Et pour cause ! Qui ne voit combien notre ville a changé depuis 1995 ? Avoir choisi de faire campagne en affirmant que nous ne propositions aux Pavillonnais que de « poursuivre notre surplace inefficace » frisait le ridicule. Les Pavillonnais ne sont pas aveugles.

Quant aux projets, entre un catalogue à la Prévert, sans aucun chif-

frage, mais dont chacun voyait bien que la mise en œuvre aurait entraîné nos finances vers l'abîme, et le projet mesuré et réaliste que nous propositions, les Pavillonnais ne s'y sont pas trompés.

La morale de cette affaire est très claire. Les électeurs jugent dorénavant les candidats sur pièces. Avec un tel écart entre les deux listes, à l'évidence, les étiquettes politiques n'ont pas été le principal critère de choix. Le bilan, la compétence et la confiance accordée à notre maire ont fait le résultat face à des propositions démagogiques, assorties d'une promesse de ne pas augmenter les impôts locaux à laquelle personne ne pouvait croire.

La liste qui prétendait incarner toute la gauche réalise, avec 17,18% des

suffrages, un plus mauvais résultat que celle conduite par Colette FAIVRE en 2001 et certainement le plus mauvais score de toute l'histoire politique de notre ville. Nous ne pensions pas que c'était possible. Ils nous ont démontré le contraire.

Lors de la séance d'installation du Conseil municipal, pour expliquer un si faible score, Bernard DENY, loin de s'interroger sur sa propre responsabilité dans ce naufrage, en a courageusement et entièrement reporté la faute sur le gouvernement et sur nous, qui aurions caricaturé ses propositions. François HOLLANDE appréciera. Quant à nous, nous nous permettons de lui rappeler qu'en démocratie, les électeurs ont toujours raison.

La Majorité municipale

Merci aux 1032 électeurs qui ont voté pour notre liste. Une forte abstention qui pénalise la gauche.

Dans un contexte de forte abstention qui s'élève localement à 46,78%, notre liste a recueilli 17,18 % des suffrages exprimés. Sur les 11 715 électeurs inscrits, 5 480 électeurs ne se sont pas déplacés. Dans 5 bureaux sur 14, l'abstention dépasse les 50% et atteint même 55,75% dans l'un des bureaux.

La liste du maire qui a gagné l'élection a obtenu 82,82% des suffrages exprimés, ce qui représente 42,4% des inscrits de la ville. Nous la félicitons.

La faible participation nous a été très défavorable. De nombreux électeurs de gauche ont manifesté leur déception et leur colère à l'égard de la politique gouvernementale actuelle. Ils l'ont sévèrement sanctionnée au travers de l'élection municipale. Pourtant les enjeux sont locaux. Nous en avons payé fortement le prix. Nous appelons de nos vœux des évolutions fortes au niveau national. Cependant notre résultat de 2014 est

supérieur à celui de 2008 : nous obtenons un 3ème poste de conseiller municipal.

Nous avons donné à cette campagne une certaine hauteur et parlé de l'avenir. Nos contradicteurs ont ressassé la mandature 1989-1995. C'était il y a 20 ans ! Ils ont stigmatisé notre 1er de liste Bernard DENY qui était seulement conseiller municipal lors de cette période. Nos positions ont été déformées et caricaturées. Nous avons proposé un projet solidaire, crédible et raisonnable. Nous avons fait des propositions innovantes et avons défendu une démocratie participative.

Certaines de nos propositions ont été prises en compte dans le projet de la majorité: rénovation de la bibliothèque municipale, aires de jeux, rénovation thermique des bâtiments communaux, rénovation de la piste d'athlétisme et du 3ème terrain de football du Stade. De bonnes nouvelles pour les Pavillonnais ! Malheureusement la nouvelle crèche

est prévue pour 2017. Que feront les familles entre temps ? 13 caméras supplémentaires de vidéo protection sont prévues. Nous avons toujours été pour cet équipement. Cela suffira-t-il à assurer la tranquillité et la sécurité ?

Le subventionnement des associations sportives et culturelles doit augmenter. L'offre culturelle est insuffisante. Nous ne réclamons nullement une culture élitiste. Nous souhaitons une culture accessible à tous et pour tous, des spectacles variés avec plus de création.

Nous continuerons à siéger dans un esprit constructif. Nous voterons les décisions utiles. Mais nous défendrons les priorités approuvées par nos électeurs: la sécurité, le logement pour tous, le mieux vivre de la petite enfance aux seniors les écoles, la jeunesse, le patrimoine communal et la voirie.

S.Calisir, J.F.Chleq, B.Deny, Conseillers municipaux socialistes.

SANTÉ – SÉCURITÉ – URGENCES

Permanences des nuits, week-ends et jours fériés

Police : 17 - Pompiers : 18 - SAMU : 15

PHARMACIES : GARDES DE WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS ASSURÉES JUSQU'À 21H

Avril 2014

13	Pharmacie Ribatto	Centre commercial Avenue Paul vaillant Couturier - Neuilly-sur-Marne	01 43 09 20 90
	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79
20	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79
	Pharmacie Durand Labrunie	1 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois	01 48 48 10 64
21	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel-Zimhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
	Pharmacie Ennouchi	119 avenue César-Collaveri - Livry-Gargan	01 43 30 13 20
27	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel-Zimhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
	Pharmacie Zaoui	150 rue Jean-Jaurès - Coubron	01 43 30 48 61

Mai 2014

1*	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel-Zimhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
4	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79
	Pharmacie de la Gare	7 boulevard de la République - Livry-Gargan	01 43 81 02 31
8	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79
	Pharmacie Bergounioux	21 avenue Jean-Jaurès - Gagny	01 43 81 14 59
11	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel-Zimhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
	Pharmacie Lagoutte et Jean	21 rue Henri-Barbusse - Montfermeil	01 43 30 42 11
18	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79
	Pharmacie Morato	53 avenue Roger-Salengro - Gagny	01 43 09 55 88
25	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel-Zimhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
	Pharmacie Tourabaly	195 bis allée de Montfermeil - Clchy-sous-Bois	01 43 02 94 94
29	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79
	Pharmacie de l'Hopital	6 place Jean-Mermoz - Montfermeil	01 43 30 61 32

Juin 2014

1*	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel-Zimhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
	Pharmacie Dallaserra	Résidence du Bois du temple - Clchy-sous-Bois	01 43 32 40 70
8	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79
	Pharmacie Tarisien	1 rue de la Dhuis - Coubron	01 43 30 14 21
9	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel-Zimhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
	Pharmacie Caboche	126 avenue de Vauban - Livry-Gargan	01 43 30 03 37

Toutes les permanences santé sont aussi consultables sur le site internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24h sur 24

Hôpital Verdier – Bondy - Tél. : 01 48 02 66 66

CLINIQUE VAUBAN consultations sans rendez-vous

De 9h à 21 h 7j / 7 135 avenue Vauban – Livry-Gargan Tél. : 01 45 09 73 00

URGENCES MÉDICALES DE NUIT : En l'absence de médecin, contacter le commissariat de Bondy, Tél. 01 48 50 30 00

PERMANENCE DES CHIRURGIENS-DENTISTES APRÈS 19H : 01 48 36 28 87

AMBULANCES : Ambulances Cassiopée : 01 48 48 15 15

SÉCURITÉ

COMMISSARIAT DE BONDY : Tél. : 01 48 50 30 00 ou le 17

POLICE MUNICIPALE : Maison des services publics allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 75 37 • 06 03 21 20 39 • 06 34 28 66 05

PERMANENCE MUNICIPALE : 01 48 48 20 94

GENDARMERIE : Tél. 01 48 96 30 30

Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

Mariages

Janvier 2014

Didier MARCHESEAU et Lydia LO BUE

Sasa MIKIC et Jelena ILIC

Myongsu SONG et Céline DOS SANTOS

Mohamed BOUSSIF et Mathilde PERRIER

Février 2014

Youssef GHOMARI et Soreya HADJ-

MERABET

Abdelati BOULOOUFA et Leila GUENDOUIZ

Naissances

Septembre 2013

Dania AZIZÉ née le 15 septembre

Janvier 2014

Bérénice DARIC MARCHAL née le 3 janvier

Lyna HAMZAOUI née le 5 janvier

Février 2014

Romain ESMEZ né le 4 février

Théo SWEENARAIN né le 6 février

Marius SEBAG né le 16 février



Existe depuis 1989

IMPERIAL ESPACE

NOUVEAU :
INTERNET PAR SATELLITE



Installation d'antennes télévisions hertziennes et satellites en milieu collectif et individuel
Motorisation de portes de garage, portails et volets

Portes automatiques

13, allée de la Pompe - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

01 48 61 30 48



TERRE DE ROUTE - LE SPECIALISTE

Société C.P.B.
Gérant : Alain LESUEUR

PNEUMATIQUES TOUTES MARQUES

CONTRÔLE ET RÉGLAGE TRAIN AVANT PAR ORDINATEUR
VULCANISATION - ROUES ALLIAGE - AMORTISSEUR - BATTERIES

2-4, av. Camille-Desmoulins - 6-8, av. Aristide-Briand - 93190 LIVRY-GARGAN

01 43 81 53 13

WEINBERG, KARTING, FINETTE,
MONTE CARLO, CARDIN,
BRUNO ST HILAIRE H F, ETC...

5^{eme} AVENUE

PRET-A-PORTER H - F

*retouches sur mesure gratuites
facilitées de palement sans frais*



01 48 48 29 90

5avenue.fr

31, avenue de Chanzy
93320 Les Pavillons-sous-Bois



GARAGE PASTEUR

Tél. : 01 48 48 69 44

• **Offre mécanique**

10% de remise sur l'ensemble des
forfaits constructeurs*

*Jusqu'au 31/12/2014 (hors forfaits prix servis)

• **Offre carrosserie**

Franchise offerte*

*dans la limite de 10% du montant HT de la
réparation

• **Véhicule neuf :**

Jusqu'à 15% de remise



Changement d'adresse : 100 avenue du Président-Wilson Les Pavillons-sous-Bois



Serrurerie - Plomberie
Electricité - Vitrierie
Rénovation d'intérieur



Tél : 01 41 64 98 57 - Mobile : 06 64 18 87 83

33, allée du Chevalier de la Barre - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

FOUCAULT

Etablissements
Vaint-Georges
VOUAUX

Particuliers
et professionnels

FABRIQUE DE CLOTURE - SERRURERIE - AUTOMATISME

GRILLES & PORTES - RAMPES - FER FORGES
FERMETURE DE RESIDENCE

CONTROLE D'ACCES

☎ 01 48 48 12 66 ☎ 01 48 49 36 75
etsvouaux@yahoo.fr

CAME
Portes automatiques

S.A.R.L. ETS VOUAUX-SAINT GEORGES, 66-68 allée Montmartre, 93320 LES PAVILLONS-sous-BOIS

Capital 8 000 € - RCS BOBIGNY 0 352 855 449 - SIRET : 352 855 449 00019 - APE : 2993 Z - TVA CEE FR 24 352 855 449

MONOPRIX

PAVILLONS-SOUS-BOIS

FAITES VOS COURSES

UN PEU BEAUCOUP

À LA FOLIE !

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

*Voir conditions en magasin.

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX.fr**

Monoprix SA - SA au capital de 81 751 888€ - 14-18, rue Marten Brillon - 93111 Cligny - 932 011 020 R.C.S. Nanterre.